

Le français perspectives à l'aube du 21^e siècle

24-27 août 2000, université Laval, Québec Ville

colloque AFLS en collaboration avec le CIRAL et le Département de
Langues, Linguistique, et Traduction, Université Laval

Nous remercions

Le Département de Langues, Linguistique, et Traduction, université Laval
Les Services Culturels de l'ambassade de France à Londres

The British Academy
The University of Exeter
The University of Surrey

Colloque organisé par Carol SANDERS, Jocelyne BISAILLON, Aidan COVENEY,
Pierre LARRIVÉE, Florence MYLES

*Avec l'aimable participation de Josiane HAMERS, Raymond MOUGEON, Claude
POIRIER, Pierrette THIBAUT, Diane VINCENT
et beaucoup d'autres...*

Nous remercions

Le Département de Langues, Linguistique, et Traduction, université Laval
Les Services Culturels de l'ambassade de France à Londres

The British Academy
The University of Exeter
The University of Surrey

Colloque organisé par Carol SANDERS, Jocelyne BISAILLON, Aidan COVENEY,
Pierre LARRIVÉE, Florence MYLES

*Avec l'aimable participation de Josiane HAMERS, Raymond MOUGEON, Claude
POIRIER, Pierrette THIBAUT, Diane VINCENT
et beaucoup d'autres...*



Langues et cultures en Algérie : l'avenir du français
Farid Aitsiselmi University of Bradford, Royaume-Uni

Cette communication analysera l'évolution du statut de la langue française à la lumière de la politique d'arabisation mise en œuvre en Algérie depuis son indépendance en 1962 et des conflits sociaux qu'elle a engendrés. A l'heure actuelle, trois langues sont en compétition en Algérie. D'une part, l'arabe qui est constitutionnellement la langue nationale et officielle et qui bénéficie d'un large soutien gouvernemental. D'autre part, le berbère, langue des populations indigènes d'Afrique du Nord réduites à des minorités linguistiques qui se battent pour la reconnaissance de leur langue sur le plan officiel, et le français, héritage colonial et qui lutte pour son maintien comme langue d'accès à la science et à la technologie moderne. Certains facteurs sociaux semblent indiquer que le français est voué à long terme à perdre sa place dominante sur la scène algérienne pour devenir une langue étrangère au même titre que les autres langues enseignées dans les écoles du pays.

Francophonie plurielle du « français » : quel français enseigner ?

Aimé Avolonto Concordia University, Montréal, Québec, Canada

Comme toute langue naturelle, le français est soumis à variations. Ces couleurs locales dont se dore le français témoignent de la diversité culturelle des nombreuses nations qui ont en commun cette langue. Si cette pluralité constitue plutôt une richesse, la tâche du professeur ne s'en trouve que plus ardue. La question principale à laquelle le professeur de français doit d'abord répondre est : « Quel français enseigner ? ». L'actualité d'une telle question se justifie sur deux plans. D'une part, il y a présentement un noble souci de la francophonie plurielle de ne brimer aucune culture qui participe à l'enrichissement de la langue. D'autre part, certains ténors de la profession, références incontournables, tel Claude Hagège (lors d'une table ronde à Paris), préconisent « l'enseignement du français tel qu'on le parle ». Nous montrerons combien notre rôle de professeurs de français fait de nous des agents institutionnels et nous oblige à l'enseignement d'une forme plutôt élitiste de la langue. En un premier temps, nous situerons la difficulté de cerner les contours du fait français dans le monde francophone. En un deuxième point, nous distinguerons l'école de la vie et la vie de l'école. Si l'objectif de la première est d'en arriver à une certaine vulgarisation de la culture, l'objectif de la seconde est de parvenir à une forme élitiste de cette même culture. Dans la troisième partie, nous argumenterons en faveur de la nécessité d'enseigner la forme standard de la langue, celle-là même qui obéit le plus à la norme.

L'adjectif dans le style figuré : métonymie et métaphore
Bassam BARAKÉ Université Libanaise, Liban

Cette communication se propose d'étudier le rôle de l'adjectif dans la production et l'interprétation des syntagmes métonymiques et métaphoriques, syntagmes relevés dans quelques œuvres de la littérature française et francophone. À partir de l'analyse des deux processus de l'encodage et du décodage et de la fonction que l'adjectif remplit dans la structure du trope et dans la détermination de la nature rhétorique du lexème (métonymie et/ou métaphore ?), l'accent sera mis sur les possibilités de lecture que cette bipolarité introduit dans le texte. En même temps, la question sera posée sur les critères qui permettent de dessiner une ligne nette de séparation entre ces deux tropes. Le travail d'investigation comprend : une analyse lexicologique et

sémantique ; une analyse syntaxique (constituants du syntagme : substantif–adjectif) ; une analyse linguistique (processus de production et d’interprétation) ; une analyse rhétorico-stylistique (structures de la métonymie et de la métaphore ; rôle dans le « fonctionnement » du texte littéraire). Le terme « style » dans le titre limite le corpus aux productions littéraires. Il est choisi délibérément, le discours littéraire étant — par définition — un texte dont la lecture est spécifiquement plurielle.

Hein et quoi dans le discours des hommes et des femmes
Kate BEECHING University of the West of England, Royaume-Uni

Depuis la parution de Brown (1980) sur le rôle des particules dans un dialecte de Tzeltal (Maya), de nombreux chercheurs ont étudié la politesse et l’hésitation relative du discours féminin par rapport au masculin. L’anglais a été le plus souvent traité mais plus récemment des réflexions sur d’autres langues (p. ex. Wouk 1999) apportent des témoignages nouveaux et contradictoires. Un trait qui a attiré beaucoup d’attention dans la littérature anglo-saxonne est la question *tag*: un taux élevé d’utilisation facilitative est censé révéler un locuteur plus sensible aux besoins du colocuteur. La communication propose que les particules pragmatiques *hein* et *quoi* en français remplissent certains des rôles joués par des questions *tag* en anglais et, en tant que tels, peuvent servir pour tester l’universalité des tendances notées pour la langue anglaise. Basée sur un corpus oral, l’étude adopte un cadre analytique qui allie la tradition ethnographique qualitative à la tradition quantitative statistique. Une différenciation linguistique est clairement discernable dans la fréquence distributionnelle des particules dans le corpus et, s’il en résulte qu’aucun trait linguistique n’est exclusivement masculin ou féminin, des tendances peuvent être identifiées qui seraient liées à l’identification sociale projetée par le locuteur.

« Des binnes, des pois ou des haricots » :
Astrid BERRIER Université du Québec à Montréal

Nous partirons de la distinction lexicale banale citée dans le titre pour réfléchir au concept de communication interculturelle et pour le resituer. La distinction du titre est établie (dans une conversation enregistrée à quatre personnes) par une des participantes haïtiennes, HN. La conversation est composée de deux participantes québécoises versus deux participantes haïtiennes. Certaines interactions du corpus ont déjà fait l’objet d’analyse (Berrier 1997). Pour Collier et Thomas (1988), ce qui constitue une communication interculturelle est la perception des participant-es. Pour Clement et Noels (1994), la communication est interculturelle « si les participant-es communiquent d’une manière ou d’une autre leur appartenance culturelle et ou la culture n’est pas un a priori ». Enfin, pour Hamers et Blanc (1989) ou pour Ouellet (1991), la communication interculturelle s’établit « entre personnes issues de groupes ethnolinguistiques différents ». Nous examinerons la partie de la conversation où HN fait des distinctions entre les différents termes utilisés selon les perspectives que nous venons d’énumérer.

Emploi des déterminants : apprenants de niveau
« avancé »

Dounia BISSAR University of North London, Royaume-Uni

Dans le cadre des recherches sur les déterminants, les théories qui attribuent à ceux-ci une valeur référentielle, qu'elle soit partielle ou absolue, se sont maintenant imposées. Au niveau pédagogique, cependant, la fonction discursive des déterminants, bien que reconnue dans la description de formes telles que l'article défini, est peu prise en compte dans la méthodologie. Cette communication se propose de démontrer la nécessité d'une approche didactique qui replace les déterminants dans le contexte du discours et de la cohésion textuelle, par le biais d'une étude de leur emploi par des apprenants de niveau avancé. Il s'agira de vérifier l'hypothèse selon laquelle la fréquence et la nature des erreurs d'emploi des déterminants s'expliquent par des facteurs pragmatiques aussi bien que grammaticaux. Ceci soulèvera la question du développement de la compétence pragmatique dans l'apprentissage du français.

L'île Maurice ou le paradoxe linguistique

Anu BISSOONAUTH University of Lincoln & Humberside, Hull,
Royaume-Uni

Cette communication mettra l'accent sur le paradoxe linguistique qui a émergé lors de l'enquête menée dans le cadre de notre thèse. Ce paradoxe apparaît en particulier dans les trois domaines suivants, à savoir: 1° celui de l'éducation où la politique linguistique de l'État stipule clairement que la langue de l'enseignement est l'anglais. Or, dans la pratique c'est le français qui domine, avec le créole en arrière-plan pour certaines matières et dans les régions rurales; 2° celui de la perception des compétences linguistiques et les performances réelles chez les jeunes, surtout en anglais et en français; 3° celui de la représentation du multilinguisme et son reflet dans la construction identitaire. Nous essaierons de faire une prédiction quant à l'avenir des langues européennes, du créole et des langues orientales dans le contexte multilingue à Maurice grâce aux données recueillies dans notre enquête.

L'emploi variable de clitiques sujets entre le français
L1 de Montréal et le français L2 de jeunes Anglo-
montréalais

Hélène BLONDEAU Université de Montréal, Québec, Canada

La variation dans l'usage des pronoms personnels en français constitue un lieu privilégié d'observation de zones potentielles de changement linguistique. Plusieurs études sur le français montréalais L1 menées selon l'approche de la linguistique variationniste ont examiné des cas de variation des pronoms clitiques sujets. Laberge (1977) a documenté le remplacement du clitique sujet *nous* par *on*. Des études longitudinales réalisées auprès des mêmes locuteurs ont permis de mettre au jour des processus de restructuration à l'œuvre. L'étude de Thibault a montré, à travers l'étude de la variation des emplois indéfinis des pronoms *on*, *tu* et *vous*, l'avancée spectaculaire de la 2^e personne du singulier dans son emploi générique. Ces deux cas attestés en français L1 sont ici examinés dans le français L2 de jeunes Anglo-montréalais. Ces dernières années, à cause de la dynamique des langues à Montréal, de plus en plus d'Anglo-montréalais ont intégré le français L2 à leur répertoire. Selon des observations préliminaires, il semble que les Anglo-montréalais privilégient le clitique *on* de 4^e personne au détriment du *nous*, ce qui correspond à une tendance d'usage des francophones natifs et constitue maintenant une zone stable de variation

en français L1. On connaît mal le comportement de ces locuteurs à l'égard des clitiques sujets dans leur emploi générique (*on, tu, vous*). Nous présentons ici les résultats d'une analyse détaillée de l'emploi de ces deux variables par de jeunes Anglo-montréalais.

Langue française et citoyenneté culturelle au Québec
Sebastien BOL Université fédérale de Pernambuco, Brésil

Le Québec, coincé entre les impératifs du Gouvernement Fédéral et sa volonté d'autonomie, tente une percée du côté des immigrants francophones. Malheureusement jusqu'au dernier référendum, il ronge encore son frein. Néanmoins, des signes positifs de l'évolution de son identité, de la fermeture autarcique du FLQ à une ouverture à l'autre se font sentir, surtout dans le champ littéraire. En effet dans celui-ci, on note un évident effort d'intégration linguistique et politique. Nous insisterons sur l'apport en ce domaine des histoires littéraires, des manuels de littérature et des dictionnaires d'auteurs dits québécois. Nous signalerons aussi l'essoufflement des querelles linguistiques et l'effet convergent d'une certaine « créolisation » et l'émergence d'une certaine citoyenneté culturelle, plus accommodante dans l'espace culturel.

Le français en compétition avec l'arabe et l'anglais en Tunisie
Ahmed BRAHIM Université de Tunis I

Depuis quelques années, le statut du français dans l'école et la société tunisienne semble soumis d'une certaine manière aux aléas politiques. On cherchera donc dans un premier temps à faire la part du conjoncturel et du durable dans la politique linguistique. L'évolution que doit connaître la place du français sera ensuite examinée notamment sous l'angle des répercussions de la politique d'arabisation. Enfin il sera procédé à l'étude de l'extension relative qu'a connue ces dernières années l'enseignement de l'anglais dans l'enseignement secondaire et supérieur. Des propositions « réalistes » seront présentées en conclusion afin de sauvegarder la place privilégiée qu'a eue jusqu'ici le bilinguisme franco-arabe.

Situation sociolinguistique dans le Haut-Rhin
Judith BROADBRIDGE Staffordshire University, Royaume-Uni

Cet exposé traite d'une étude sociolinguistique menée à base d'une enquête téléphonique qui avait pour but de mieux connaître les connaissances et le comportement linguistiques dans le sud de l'Alsace, ainsi que les attitudes envers les différents idiomes qui y sont utilisés. Il s'agit d'examiner la méthodologie de plus près par rapport aux différents types de renseignements requis : de la préparation du questionnaire à utiliser pendant les entretiens jusqu'aux appels téléphoniques de l'étude proprement dite. Dans un premier temps, la forme des questions posées est passée en revue, ainsi que les interrogations pilotes. Une partie importante de la présentation concerne le taux de réussite des entretiens téléphoniques. Il est question d'analyser les données recueillies à propos, entre autre, du nombre d'appels nécessaires pour mener l'étude à bonne fin, de la proportion d'entretiens non-complétés, des raisons fournies en cas de refus de répondre aux questions. Dans un dernier temps, les avantages et inconvénients de ce genre d'enquête sont considérés dans le cadre de recherches sociolinguistiques.

Analyse des erreurs et protocoles verbaux

Elsbeth BROADY University of Brighton, Royaume-Uni

Monique L'HUILLIER Royal Holloway & Bedford New College

Notre étude portera en premier lieu sur la pierre d'achoppement que constitue le maniement des déterminants, et en particulier des articles en français pour les apprenants anglais. Les participants de notre étude sont invités à enregistrer sur cassette les raisons pour lesquelles ils ont choisi un déterminant plutôt qu'un autre pour chacune des phrases du test donné. Les résultats nous permettent de porter un éclairage intéressant, parfois surprenant, sur les stratégies métalinguistiques des participants. Ils nous permettent enfin une réflexion sur une possible pédagogie à adopter pour aborder ce problème de grammaire particulièrement complexe.

ELICOP, Etude LInguistique de la COmmunication Parlée

Veerle BROSENS Katholieke Universiteit, Leuven, Belgique

Cette communication synthétise tout ce qui a été entrepris les dernières années à la K.U. Leuven pour combler les lacunes dans l'analyse linguistique du français parlé. Ce n'est que récemment que les corpus de français parlé ont commencé à susciter plus d'intérêt. Aujourd'hui on reconnaît de plus en plus leur importance pour l'étude du français. C'est dans cet esprit que les responsables du projet baptisé finalement ELICOP se sont proposé de constituer un grand corpus informatisé de la langue parlée. En 1997, les promoteurs du projet ELICOP ont commencé par rassembler et automatiser tout le matériau disponible. Dans notre communication, nous expliquerons d'abord comment les corpus sont constitués, transcrits et annotés. Ensuite, nous montrerons, par quelques exemples concrets, les différentes applications possibles. Ce tour d'horizon permettra de voir que le corpus global est particulièrement riche et diversifié quant à son contenu, tout en étant remarquablement uniforme et accessible en ce qui concerne sa forme.

La Francophonie de la Tunisie

D. CARPENTER University of Brighton, Royaume-Uni

Longtemps ambivalente envers la langue française, la Tunisie se veut aujourd'hui bilingue et revendique le français pour l'ensemble de sa population. Depuis l'indépendance, les différentes politiques linguistiques entreprises, en faveur du français ou non, sont surtout parvenues à standardiser l'arabe dialectal (langue vernaculaire) et à généraliser un arabe modernisé « l'arabe littéral ». Le français, s'il a régressé, maintient tout de même une bonne proportion de francophones occasionnels et la politique actuelle d'encouragement au français permet d'espérer qu'un véritable français de Tunisie pourrait émerger. Dans l'argot de l'Hexagone, de nombreux emprunts proviennent de l'arabe maghrébin et sont recensés comme tels ; en revanche, si on relève un certain nombre d'emprunts à l'arabe de Tunisie dans la presse tunisienne de langue française ou dans le français des Tunisiens, il y a très peu de *tunisianismes* dans les ouvrages consacrés à la francophonie et les Tunisiens répugnent à les revendiquer. Le dialectal est là pourtant pour rappeler le talent verbal d'une population qui a pu prendre beaucoup de libertés par rapport à la langue du conquérant arabe. Nous voulons relever les particularités du français tunisien pratiqué aujourd'hui et anticiper la description de ce qui pourrait bien devenir une nouvelle variété régionale du français si le bilinguisme souhaité se réalisait.

Le français au Canada : en voie de diffusion ou de dilution ?

Lise CASTONGUAY Université d'Ottawa, Canada

Le français progresse au Canada en tant que langue seconde. Toutefois, comme langue première, il est en perte de vitesse. Pour certains, ces tendances divergentes se soldent par le renforcement de la position du français alors que d'autres y voient un affaiblissement. Les résultats des recensements de 1971 à 1996 ainsi que des enquêtes plus récentes du Conseil de la langue française (1997) et de Statistique Canada (1998) portant sur l'usage du français en privé et en public, notamment au travail, permettent de faire la part des choses. À l'extérieur du Québec, l'anglicisation et la sous-fécondité des jeunes adultes francophones entraînent le déclin de la population ayant le français comme langue première, tandis que l'essor du français comme langue seconde se limite essentiellement au domaine scolaire : sa connaissance régresse dès la fin des études. En revanche, au Québec, l'adoption du français comme langue première par un certain nombre de nouveaux arrivants compense en partie la sous-fécondité francophone, et l'expansion de l'usage du français en public par les anglophones et allophones consolide sa pratique comme langue seconde au-delà du milieu scolaire. Le français serait donc en voie de se renforcer au Québec mais de s'affaiblir dans le reste du Canada.

Auto-apprentissage guidé : le logiciel de concordance

Angela CHAMBERS University of Limerick, Eire

Le rôle des corpus et du logiciel de concordance dans l'auto-apprentissage guidé des langues étrangères est un domaine de recherche qui existe depuis plus d'une décennie (Johns 1988). L'accès aux textes informatisés, aux corpus oraux et écrits, et la possibilité de créer un corpus limité en très peu de temps (30 minutes env. pour un corpus de 10 000 mots) font de ce logiciel un outil de plus en plus performant pour tout apprenant. Pourtant il n'est utilisé que par une petite minorité d'enseignants et, par conséquent, n'est accessible qu'à très peu d'apprenants. Cette communication examinera le potentiel de cet outil pour des apprenants de niveau avancé, en mettant l'accent surtout sur les stratégies d'utilisation qui leur permettront d'améliorer le niveau de complexité grammaticale en français écrit. Il s'agit de créer un corpus limité des dissertations des étudiants en FLE et de leur donner le moyen de comparer ce corpus avec une étude sur le même sujet écrit en français langue maternelle.

Stratégies d'évitement dans le processus de révision
 Isabelle CLERC & Éric KAVANAGH Université Laval, Québec,
 Canada

Au cours de l'hiver 1998, la direction éditoriale du quotidien québécois *Le Soleil* a chargé le Groupe Rédiger du CIRAL à l'université Laval d'évaluer les compétences linguistiques – du strict point de vue normatif – de ses journalistes. L'équipe a alors procédé à l'élaboration d'un test diagnostique, à l'occasion duquel les journalistes devaient corriger des énoncés authentiques pouvant comporter des fautes commises contre la grammaire, l'orthographe d'usage, la ponctuation et la syntaxe. En plus de cerner les faiblesses linguistiques des participants, le test a aussi permis de constater que les moyens mis en œuvre pour corriger les énoncés variaient selon le niveau de complexité de la faute à « réparer ». Parmi ces moyens, nous avons observé une tendance fortement marquée des participants à littéralement contourner le « problème », à recourir à d'autres structures pour réparer pour ainsi en arriver à reformuler complètement l'énoncé. Nous présenterons les caractéristiques de ces stratégies dites d'évitement et nous formulerons quelques commentaires sur les causes et les impacts de leur utilisation par les journalistes. Nos travaux s'inscrivent dans le cadre des recherches théoriques en rédaction professionnelle.

Vue d'ensemble du séjour à l'étranger
 Jim COLEMAN University of Portsmouth, Royaume-Uni

Le Residence Abroad Project, coordonné depuis 1997 par l'université de Portsmouth, a comme objectif de définir et de promouvoir les meilleures pratiques en ce qui concerne tous les aspects du séjour à l'étranger dans le cadre d'études universitaires, et d'en évincer les moins bonnes. Pour ce faire, il a établi une typologie des objectifs de l'année (ou du semestre) passée dans un *L2land* (pays dont on étudie la langue), et a entrepris une enquête à caractère transversal et longitudinal, qualitatif et quantitatif, auprès des universités britanniques et de deux mille de leurs étudiants présents, passés et futurs. La communication décrira les six objectifs identifiés – dans l'ordre alphabétique, académique, culturel, interculturel, linguistique, personnel et professionnel – et l'importance de la compétence interculturelle dans plusieurs de ces domaines. En même temps, il décrira certaines conclusions de l'enquête, surtout en ce qui concerne les aspects interculturels, en comparant les résultats du *Residence Abroad Project* (1998/2000) à ceux de la *European Language Proficiency Survey* (1993/95) qui avait découvert notamment qu'un séjour à l'étranger pouvait nuire, dans une minorité significative de cas, aux perceptions interculturelles.

Distribution de schwa et réduction des groupes
 consonantiques
 Marie-Hélène CÔTÉ MIT, Cambridge, Massachusetts, États-
 Unis

La distribution de schwa (« e muet ») en français est clairement gouvernée par le désir d'éviter les groupes consonantiques complexes. Mais le rôle exact du contexte segmental et de la structure prosodique reste à préciser. Par ailleurs, dans plusieurs variétés de français, l'omission de consonnes constitue également une stratégie productive pour simplifier les groupes consonantiques. Mais ce phénomène et l'interaction entre la chute de consonnes et l'insertion de schwa ont été largement négligés. Je présente ici une analyse unifiée de la réduction des groupes consonantiques et de la distribution de schwa en français montréalais, dans un cadre

générativiste basé sur des contraintes motivées phonétiquement. Je montre que les deux phénomènes sont régis par les mêmes principes phonologiques : l'insertion de schwa et la chute de consonnes servent à éviter la violation d'un des principes suivants : 1° de sonorité, qui gouverne le profil de sonorité des séquences de segments ; 2° de saillance perceptuelle, qui demande que tout segment soit perceptible. Le choix entre les deux stratégies dans différents contextes (à l'intérieur des morphèmes, aux frontières de morphèmes, dans les groupes clitiques et entre les mots) dépend plutôt de facteurs morphologiques. Je montre comment l'analyse proposée pour le français montréalais s'applique au français « standard ». Les deux variétés obéissent essentiellement aux mêmes principes mais diffèrent quant au choix de la stratégie, le français standard préférant l'insertion de schwa.

Variation et genre : pronoms et accords

Aidan COVENEY University of Exeter, Royaume-Uni

Nous proposons d'explorer l'emploi, dans le français ordinaire de France, de certaines formes qu'on peut considérer comme neutres vis-à-vis du genre : pronoms personnels de la troisième personne du pluriel, adjectifs et participes passés. L'investigation portera sur les facteurs susceptibles de favoriser ce départ de la norme, d'ordre interpersonnel, pragmatique, stylistique et dialectal. Des études variationnistes sur le français québécois (Laberge, Blondeau) ont démontré une certaine variabilité concernant les distinctions de genre : *ils* et *eux* s'emploient assez fréquemment à Montréal avec des référents exclusivement de genre féminin. L'observation informelle indique que le même phénomène se rencontre quelquefois dans le français de France, mais jusqu'à présent il paraît qu'aucune étude variationniste n'y a été consacrée. Nous analyserons un autre aspect de la neutralisation des distinctions de genre, le manque d'accord féminin dans les adjectifs et participes passés à antécédents féminins : *Elle est amusant_*. Nous appuyant sur un corpus du français parlé ordinaire de France (250 000 mots), nous chercherons à découvrir l'étendue de ces phénomènes, en comparant nos données à des études sur le français québécois. L'étude comportera des dimensions qualitatives (aspects pragmatiques et discursifs) et quantitatives, et tiendra compte de l'influence éventuelle du substrat dialectal.

Images en réfraction, narration interculturelle : la France et *moi*

Robert CRAWSHAW Lancaster University, Royaume-Uni

Cette intervention analysera l'auto-représentation d'étudiants britanniques révélée dans leurs narrations d'expériences interculturelles subies pendant leur période de résidence en France. Les moyens d'expression mis en œuvre permettent d'entrevoir leur façon de se positionner par rapport aux événements vécus, aux interlocuteurs du pays d'accueil et à leur établissement d'origine, et de mieux comprendre le degré de recul qu'ils prennent vis-à-vis d'eux-mêmes et des autres. Une telle lecture de textes écrits requiert une base de données considérable et une méthodologie d'analyse de discours par laquelle on arrive non seulement à identifier les « objets » qui auraient donné lieu à des « réactions fortes » de la part des étudiants mais à mieux pénétrer les attitudes qui les sous-tendent. Les données analysées relèvent de textes de journaux de bord et d'entretiens recueillis auprès de plus de deux cents étudiants provenant de quatre établissements d'enseignement supérieur britannique ayant participé à un projet sur l'expérience interculturelle (*The Interculture Project*) financé par le programme *Fund for the Development of Teaching and Learning*. Tout en fournissant un aperçu ponctuel d'états d'esprit multiples captés *in medias res* mais transformés

par le discours, les témoignages, saisis sur ordinateur et facilement accessibles sur l'Internet, ont été regroupés en catégories afin de servir d'outils pédagogiques dans la préparation d'étudiants pour des périodes de résidence, d'études et de travail en France et dans d'autres pays européens.

Analyse contrastive du passé composé et du *present perfect*

Sarah CUMMINS Université Laval, Québec, Canada

La théorie du temps et de l'aspect proposée par Demirdache & Urribe-Etxebarria (à paraître) représente le temps et l'aspect comme prédicats spatio-temporels, dont le premier ordonne le temps de l'énoncé (T-EN) par rapport au temps de l'assertion (T-AS, marqué par le focus), et le deuxième ordonne le temps de l'événement (T-EV) par rapport à T-AS. Une même analyse est proposée pour le passé composé du français et le *present perfect* de l'anglais : T-AS inclut T-EN et est ultérieur à T-EV. Cette analyse permet de rendre compte des interprétations dites « existentielle » et « résultative », Néanmoins, PC et PP possèdent chacun des caractéristiques qui remettent en cause cette analyse. Au contraire du PP, le PC n'insiste pas sur la perspective présente : T-AS n'inclut pas forcément T-EN. Ceci explique les différences d'acceptabilité en *J'ai éteint la lumière. Tout était noir / *I have turned out the light. Everything was dark.* De plus, au contraire du PC, le PP n'exige pas que T-EV soit entièrement antérieur à T-EN ; d'où l'interprétation « continue » du PP, mais non du PC. J'examine les conséquences de ces écarts sur les représentations proposées et sur la théorie du temps et de l'aspect qui les sous-tend.

Créolité et oraliture dans le roman antillais contemporain

Catriona CUNNINGHAM University of Edinburgh, Royaume-Uni

Cette communication propose une analyse de l'usage du créole dans le roman antillais contemporain, notamment dans *L'Amiral et le Nègre* de Raphaël Confiant (1988) et *Traversée de la Mangrove* de Maryse Condé (1989). C'est la contribution du créole qui fera l'objet de notre étude. En premier lieu, dans les deux romans la voix narrative est à la fois multiple et diverse, ce qui est lié à la notion de la créolité, voire de l'antillanité, proposée par Bernabé, Chamoiseau et Confiant. Deuxièmement, dans leurs romans Confiant et Condé entremêlent le créole et le français afin de créer une mosaïque ou un métissage linguistique auquel le lecteur non-créolophone doit faire face. Pourquoi utiliser le créole dans certains syntagmes ? Pourquoi la traduction française qui accompagne souvent les phrases en créole fait-elle parfois défaut ? Comment traduit-on les bribes en créole ? Les traductions sont-elles imputables à l'auteur ou à l'éditeur ? Toutes ces questions s'imposent...

L'interface interprétatif en interlangue anglais-français
Laurent DEKYDTSPOTTER

Rex A. SPROUSE Indiana University, États-Unis

Les langues naturelles ont certaines propriétés non partagées par les langages artificiels. Purement sur la base des catégories sémantiques des expressions et des théorèmes de logique catégorielle, (1a-c) et (2a-c) devraient partager les mêmes interprétations.

- 1 a: Jean a photographié beaucoup d'éléphants. b: Qui de célèbre fumait au bistro dans les années 60 ? c: Combien d'animaux est-ce que les enfants ont tous vus ?
2 a: Jean a beaucoup photographié d'éléphants. b: Qui fumait de célèbre au bistro

dans les années 60 ? c: Combien est-ce que les enfants ont tous vu d'animaux ? Cependant, 2a ne peut décrire une situation où une seule photo d'un grand troupeau d'éléphants a été prise alors que c'est plausible dans 1a. 2b ne peut exprimer une question concernant les personnes célèbres au présent ; 1b le peut. De même, 2c ne peut exprimer une question concernant le nombre d'animaux communs vus par les enfants, mais cette interprétation est exprimable par 1c. Les ordres de mots en 2a-c ne sont pas grammaticaux en anglais, et ces différences interprétatives ne sont pas enseignées et ne sont généralement connues ni des enseignants ni des non-spécialistes en linguistique. Ceci pose un potentiel problème acquisitionnel. Nous montrons que ce problème est très sérieux pour chaque phénomène considéré ci-dessus. Trois expériences révèlent le degré de spécificité de l'interlangue anglais-français. Ces résultats nous mènent à penser que ceci n'est pas un « accident ».

Pour apprivoiser la notion d'erreur

Michèle DICKSON University of Strathclyde, Royaume-Uni

Un fossé existe entre les contraintes institutionnelles : examen ou contrôle continu, et celles de l'interlangue. Le poids des erreurs dans ces deux domaines est diamétralement opposé : rédhitoire au niveau de l'évaluation et inhibitoire au niveau de l'acquisition. Les systèmes de notation, qui s'intéressent à la qualité du « produit fini », prennent souvent le pas sur l'acquisition, qui doit se concentrer sur le cheminement qui y mène. Cette communication soulignera les contradictions entre la notion d'erreur, négative au niveau institutionnel, inévitable au niveau de l'interlangue et potentiellement positive au niveau de l'apprenant ; elle analysera la réaction d'apprenants sensibilisés à l'existence d'une interlangue et de l'inévitabilité des erreurs et en dégagera des pistes d'action pour transformer la notion d'erreur d'un constat d'échec démotivant en un outil indispensable à l'acquisition d'une langue. Cette démarche, basée sur la quasi-suppression de la notation traditionnelle et axée sur l'auto-correction, implique des changements de mentalité radicaux de la part des apprenants et des enseignants et entraîne des changements pédagogiques profonds. Ceci n'est pas sans problèmes mais permet à l'apprenant de développer d'autres compétences valables — autonomie, capacité à résoudre des problèmes — parallèlement à ses compétences linguistiques.

L'ÉAO comme moyen d'acquisition

William J. DICKSON University of Glasgow, Royaume-Uni

L'ÉAO est un outil dans l'enseignement de la langue, mais son efficacité quant à l'acquisition n'est pas évidente. D'ailleurs, l'efficacité est souvent jugée en termes de programmation et de *delivery*, même quand les programmes se réduisent aux exercices de renforcement grammatical à la banque de données pour la lecture et la compréhension. Pourtant, la situation technique évolue, permettant d'incorporer de plus en plus d'éléments, tel que le son et la vidéo, aussi bien que le parcours et le progrès de l'apprenant. En même temps, on constate très souvent en Grande Bretagne un déclin constant de la compétence linguistique de l'apprenant, et une baisse des connaissances grammaticales et métalinguistiques, avec une désaffection générale à l'égard des langues étrangères. Une solutions préconisée est un retour à un enseignement systématique de la grammaire et l'emploi des exercices. Le seul moyen de faire plus avec moins de temps, c'est l'ÉAO. Mais il n'est pas prouvé qu'un enseignement de ce genre est efficace au niveau de l'acquisition. Une première série de tests en 1995 avait fourni des résultats mixtes. Les exercices ne suffisaient pas à remédier aux erreurs qui faisaient déjà partie de l'interlangue apparemment fossilisée

de l'apprenant, mais ils semblaient plus aptes à l'enseignement et à l'apprentissage de nouveaux points de grammaire, tels que le subjonctif. Il était plus difficile de déterminer si cette acquisition de la langue était de courte durée ou si elle plus durable. Cette nouvelle étude basée sur des contrôles tout au long de l'année essaiera d'apporter des précisions sur ce point et sur la fossilisation apparente d'autres structures et leur évolution.

Acquisition du français pour l'apprenant roumain
Sofia DIMA Université « Dunarea de Jos », Galati, Roumanie

La facilité ou la difficulté de l'acquisition d'une autre langue dépend des ressemblances ou des différences que celle-ci présente par rapport à la langue maternelle. Langue d'origine latine, comme le roumain, le français est plus accessible à l'apprenant roumain que toute autre langue qui n'appartient pas à cette famille. À cette parenté linguistique et structurale vient s'ajouter le fait que le vocabulaire roumain comporte 38,42 % de mots d'origine française empruntés à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle. Mais, tout en paraissant profitable au Roumain qui apprend le français, cette ressemblance présente aussi de sérieux désavantages. Trompeuse, elle diminue ou détourne même l'attention de l'étudiant qui n'est plus capable d'en saisir les dissemblances essentielles au niveau de la prononciation, de l'orthographe ou de la morpho-syntaxe. Mon travail porte sur les pièges les plus typiques que l'acquisition du français présente pour l'apprenant roumain. Il comprend un corpus d'erreurs récurrentes que j'ai pu observer, puiser et analyser chez mes étudiants. Cette étude ne permet pas seulement de découvrir les raisons linguistiques et psychologiques du phénomène en question, mais aussi d'esquisser quelques stratégies pour y remédier.

Syntaxe à la une : titres de journaux français et britanniques

Dulcie ENGEL Swansea University, Royaume-Uni

Malgré l'abondance d'études linguistiques sur les textes journalistiques en français et en anglais, il a été effectué peu d'analyses syntaxiques des titres. Le but de cette communication est de comparer la structure des syntagmes dans les titres de journaux britanniques et français, afin de déceler les ressemblances et les différences entre l'anglais et le français journalistiques à ce niveau. À partir d'un corpus de huit journaux français et britanniques, nous analyserons, dans une approche qualitative et quantitative, les caractéristiques : 1° du syntagme verbal (omission de la copule, omission de l'auxiliaire, aspect, mode, temps, emploi de l'infinitif) ; 2° du syntagme nominal (omission de l'article, syntagmes nominaux « lourds », nominalisation) ; 3° de la structure de la phrase (structures parallèles, interrogation, citation). Dans cette analyse nous tenterons de montrer que, malgré les différences entre la presse britannique et française, et entre la presse de qualité et la presse populaire, le titre est limité et par sa fonction, et par sa forme.

Les auxiliaires de la république

Edith ESCH Cambridge University, Royaume-Uni

La politique scolaire de la troisième république en France au début du xx^e siècle offre un excellent exemple de la manière dont un facteur extra-linguistique – l'instruction publique – peut mener à la fusion de la langue standard et des variétés régionales. Notre communication porte sur l'analyse d'un corpus de 510 pages de journaux et correspondances couvrant la période 1916–1991, et montre comment mon père, né en 1906 à Nancy (Lorraine), a acquis l'usage des auxiliaires *avoir* et *être* en français à l'école primaire pendant la première guerre mondiale et a continué à les utiliser dans ses écrits jusqu'à sa mort. Le corpus montre le jeu complexe des facteurs internes, externes et extra-linguistiques sur la langue d'un individu.

Français standardisé, variétés régionales : quel statut en FLE ?

Sandrine ESCOFFIER université de Grenoble, France

L'approche du 21^e siècle, les efforts faits pour unifier linguistiquement la France ne peuvent totalement faire disparaître les variétés orales du français à l'intérieur même du pays. Nous allons ici évoquer un certain type de variété, celui conduisant deux personnes appartenant à des catégories socioprofessionnelles similaires et à une même tranche d'âge, à modifier leur parler habituel et à le standardiser pour que l'intercompréhension fonctionne. Le phénomène est varié et souvent étudié, mais non traité dans les manuels de FLE. Nous ne voulons pas ici, poser le problème de l'étude de ces phénomènes de variation, mais plutôt celui de l'utilisation de ces études en didactique du FLE. Quand intégrer ces variétés de français dans l'apprentissage, quelle(s) variété(s) et avec quels supports pédagogiques ? Autant de questions rarement traitées mais qu'il serait intéressant d'aborder si l'on veut aider les apprenants à acquérir une compétence linguistique utile à leurs déplacements en France, d'autant que depuis quelques années, le conservatisme linguistique et régional réapparaît.

La linguistique de la phrase au texte : la nécessaire diathèse ?

Ivan EVRARD université libre de Bruxelles, Belgique

La *diathèse*, concept remontant à l'Antiquité, regroupe, pour la linguistique moderne, l'ensemble des mécanismes tels que les voix et les constructions factitives ou impersonnelles, mécanismes qui ont en propre de marquer la morphologie du verbe et de gérer l'organisation syntaxique et sémantique des constituants phrastiques. Les éléments qui, en français contemporain, dénoncent cette double propriété de la diathèse sont disparates et placent les mécanismes qui relèvent de cette catégorie à l'interface de la langue et du discours. Nous poserons l'hypothèse qu'ils placent ces mécanismes à la charnière des niveaux phrastique et textuel, et que l'acquisition de descriptions théoriques et empiriques correctes de leur fonctionnement est essentielle pour le progrès de la linguistique française. Au moment de conquérir une pleine aisance au contact des mécanismes présidant à l'organisation phrastique, elle commence à se frotter au niveau ultérieur du texte. Nous tâcherons de montrer où se situent les zones de frontières entre les critères phrastiques) liés à la diathèse et certains critères utilisés dans les tentatives de description du texte. Nous espérons, à l'aube d'un siècle nouveau, ouvrir la voie théorique d'un nouveau dialogue entre linguistique de phrase et linguistique de texte en français.

Les voyelles antérieures moyennes en syllabe ouverte à Paris

Zsuzsanna FAGYAL University of Illinois, États-Unis

L'une des caractéristiques principales du français du Nord est l'apparition de la voyelle mi-ouverte en syllabe ouverte dans certains contextes phonétiques où les dialectes du Sud ont recours à la variante mi-fermée. Depuis les années 70, certaines études suggèrent que l'opposition [D]–[e] en syllabes ouvertes s'affaiblit également dans le Nord (Martinet & Walter 1973 ; Walter 1982). Récemment, en se basant sur des lectures de listes de mots, Walter (1991) conclut que la neutralisation de cette opposition montre une « fluctuation », puisque le même locuteur peut avoir recours à l'une ou l'autre variante dans le même contexte. L'analyse acoustique des échantillons provenant d'entretiens sociolinguistiques laboviens avec de jeunes Parisiens montre que le degré de neutralisation dépend principalement du style. La parole de certains locuteurs témoigne d'une neutralisation totale de l'opposition en parole spontanée (monologues et différentiels sémantiques), mais du maintien de l'opposition dans des contextes plus formels (élicitation, lecture). D'autres locuteurs – indépendamment de leur sexe ou âge – ont perdu la distinction dans tous les contextes. La diffusion lexicale semble également jouer un rôle important, car la neutralisation est plus avancée dans les désinences verbales de l'imparfait que dans les paires minimales du type : *taie*–*thé*, *baie*–B [be].

Outils électroniques d'aide à l'enseignement du FLS

Léon-Gérald FERLAND

Marie-Cécile GUILLOT université du Québec à Montréal, Canada

Outre la théorie associée aux pratiques pédagogiques par Internet, cette communication présente le site d'un cours de français de niveau avancé (stylistique, syntaxe et écriture) et explore l'utilisation d'Internet comme outil facilitant l'apprentissage de la langue : exercices variés de grammaire ; aide grammaticale en

direct ; liens hypertextuels utiles à la rédaction des travaux ; renseignements complémentaires ; échanges fréquents avec le professeur ; pré-corréction électronique des travaux ; affichage continu des résultats ; babillard électronique... Une attention particulière sera portée à la présence d'un test de classement (compréhension orale ; production écrite ; compréhension écrite) recourant aux technologies multimédias qui permet à l'étudiant étranger d'auto-évaluer son niveau de connaissance. Ce site ne se limite pas à la présence d'exercices à choix multiples ; il permet, grâce à l'utilisation de Java, la rédaction de réponses complexes. Également, nous présenterons des exemples d'activités ludiques qui tiennent compte des divers styles d'apprentissage.

Intonation et expressivité en FLE : avec ou sans ordinateur ?

Christine FIANDINO University of Sheffield, Royaume-Uni

Philippe MARTIN University of Toronto, Canada

La plupart des étudiants anglophones manquent de spontanéité et d'expressivité lorsqu'ils parlent français. Or, l'intonation constitue un aspect important de l'oral. D'autant que le français utilise un large éventail de registres intonatifs, variant selon les contextes, les locuteurs, leur affect et style de parole. L'intégration de la phonostylistique dans l'enseignement pallie le manque de confiance des étudiants et enrichit l'apprentissage de variations expressives. De plus, l'expressivité apporte aux apprenants un environnement créatif et les prépare à aborder la variété des accents français. Par ailleurs, lorsque l'on parle, le langage n'est pas suffisant, il a besoin du support tonal (la voix) et postural (le corps). Le corps est toutefois absent de la pédagogie. Cela peut être compensé par l'utilisation d'extraits vidéo, avec un enseignant ou avec un ordinateur. L'utilisation de logiciels de visualisation de la parole tels que WinPitch s'avère prometteuse. L'apprenant peut ralentir la production modèle ainsi que sa propre performance pour une meilleure écoute, mais aussi manipuler graphiquement l'intonation de sa propre voix modifiée par synthèse. Par cette interaction active avec les détails mélodiques et rythmiques des gestes intonatifs à reproduire, l'apprenant se trouve en position d'acquiescer par une pratique multimodale auditive, visuelle et tactile les réflexes intonatifs requis dans la langue cible.

Tene quod habes : La Ligue de Ralliement Français en Amérique

Cynthia A. Fox University of Albany, États-Unis

Suite à une enquête dans laquelle le Ministère de l'Intérieur des États-Unis a recommandé que la seule langue d'enseignement et la seule langue étudiée dans toutes les écoles primaires du pays soit l'anglais, s'est formée en 1919 à Boston *La Ligue de Ralliement Français en Amérique*. Ce groupe, dont le mot d'ordre était « tene quod habes », devait défendre les intérêts de plus de cinq cent mille Américains de souche franco-canadienne – les Franco-Américains – habitant les états du nord-est. Parmi le réseau d'institutions qui formait l'infrastructure de leur communauté minoritaire francophone, les écoles confessionnelles primaires étaient d'une importance primordiale. Assurant l'enseignement de certaines matières en français, elles visaient une double mission : « inculquer aux enfants une formation religieuse et morale [...] transmettre la langue et les traditions culturelles des aînés » (Roby 1990). En effet, dix ans plus tôt, on avait évalué à 133 le nombre de ces écoles et à plus de 55 000 le nombre d'élèves inscrits (Favreau, Laflamme et Lavigne 1908). L'analyse d'une dizaine de « tracts populaires » publiés par La Ligue pendant cette période critique de l'histoire du français nord-américain permet de mieux comprendre non

seulement la problématique du maintien du français dans le contexte états-unien, mais aussi le rôle des idéologies dans le maintien des langues en général.

Contextualisation et décontextualisation : apprenants de

FLS

Judith GAGNÉ Université Laval, Québec, Canada

Plusieurs recherches ont montré que les enfants maîtrisant la langue orale dans la vie quotidienne éprouvent souvent des difficultés avec la langue utilisée à l'école en raison de la nature décontextualisée qu'elle revêt, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit (Cummins 1991). Le but de notre recherche était de mener des observations analogues aux recherches antérieures mais auprès d'allophones sous-scolarisés. Précisément, notre but était d'examiner comment des élèves immigrants sous-scolarisés, apprenant le français L2 à des fins de scolarisation, progressent dans l'acquisition des habiletés de contextualisation et de décontextualisation et de vérifier dans quelle mesure ils se distinguent d'élèves issus de populations scolaires dites régulières. À cette fin, 19 sujets, suivis sur deux ans, ont été soumis à une tâche de description d'images. Les échantillons de langue contextualisée et de langue décontextualisée recueillis ont été analysés en fonction de critères qualitatifs de quantité, de spécificité lexicale, de densité, de thématique et de narrativité. Les résultats révèlent un éventail de modèles développementaux, lesquels nous permettent de dresser quelques profils d'évolution. Certains enfants semblent acquérir des façons de planifier leur production langagière, d'autres tendent à conserver le même modèle d'énoncés sans manifestation de complexification. Ces résultats sont discutés à la lumière d'autres résultats issus de l'analyse d'échantillons de langue recueillis auprès d'élèves francophones et d'élèves allophones scolarisés.

L'enseignement de la grammaire et les structures
coopératives

Flavia GARCIA université du Québec à Montréal, Canada

Axée sur l'apprenant, la pédagogie de la coopération (Québec français 1996), privilégie les échanges oraux entre les élèves et fournit un cadre communicatif de choix. Or, est-il possible d'intégrer l'enseignement de la grammaire lorsque l'on choisit de mettre en place l'approche coopérative ? Quels types d'activités et de structures coopératives se prêtent le mieux à l'étude et à la pratique de structures grammaticales ? Ce sont les questions auxquelles nous tenterons de répondre dans cette communication en ayant recours à des activités et à des exercices d'application (Garcia 1997).

Enseignement du français spécialisé : composante
culturelle

Anca GATA université « Dunarea de Jos », Galati, Roumanie

L'enseignement du français spécialisé prend souvent pour point de départ le discours spécialisé : texte et images — schémas, photos, documents vidéo — illustrant la spécificité du domaine, du métier à approfondir. La composante culturelle est traditionnellement récupérée par une interprétation lexico-sémantique, accessoirement sémiotique, du matériel étudié. L'accès plus aisé, du jour au lendemain, à la culture étrangère grâce à la technologie de la communication peut contribuer à l'amélioration des compétences de langue seconde spécialisée des étudiants. À l'aube du 21^e siècle, enseigner une langue étrangère à des futurs spécialistes en ingénierie électrique, dans

l'étude du marché, par exemple, c'est également fournir à ceux-ci les possibilités d'identifier et de décoder la composante culturelle du discours de spécialité, leur offrir des pistes de réflexion concernant une culture qui ne leur est pas (toujours) familière. Pourquoi avoir recours à la « culture » en enseignant une langue de spécialité si les sciences et les technologies sur lesquelles reposent les connaissances des futurs spécialistes sont les mêmes d'un bout à l'autre de la planète ? Comment utiliser la composante culturelle afin de développer les connaissances linguistiques de tels étudiants ? Quels éléments de la composante culturelle enseigner ? Vers quoi orienter, dans ce cas, l'apprentissage ?

Une nouvelle approche dans l'enseignement du FLS

Claude GERMAIN

Joan NETTEN université du Québec à Montréal, Canada

Au Canada, l'apprentissage du FLS se fait habituellement, soit par classes d'immersion (10% de la population scolaire qui apprend le français), soit par le biais du français de base (ou *Core French*). Dans le premier cas, les élèves apprennent les matières scolaires dans la langue seconde; dans les cours de français de base, destinés à la majorité des élèves, les périodes sont, en général, de 40 minutes par jour, ce qui est peu. C'est pourquoi nous avons mis au point une troisième voie — le français intensif — qui s'adresse aux élèves habituellement inscrits dans les programmes du français de base. Dans ce régime, jusqu'à 80% du temps peut être consacré quotidiennement à l'apprentissage du FLS, au cours des cinq premiers mois de l'année scolaire. Au cours de la première année, quatre classes de 6^e année de la province de Terre-Neuve et du Labrador ont expérimenté ce régime qui recourt à la pédagogie du projet. En français oral, les 111 élèves impliqués ont atteint, en règle générale, le niveau habituellement atteint par les élèves de la 9^e à la 11^e année. Au cours de l'année 1999–2000, huit classes en font l'expérience et, au cours de l'an prochain, l'expérience sera étendue dans d'autres classes dans deux ou trois autres provinces. Ce projet de recherche est subventionné par le gouvernement fédéral canadien (*Patrimoine Canada*).

Image de la femme et apprentissage du français :
stéréotypie

Marie-Marthe GERVAIS South Bank University, London,
Royaume-Uni

Poncifs usés, images désuètes, stéréotypes dégradants pour la femme ont été recensés dans les manuels scolaires, livres d'enfants et autres outils d'apprentissage. Les recherches en la matière sont moins avancées pour ce qui est du français que d'autres langues, l'anglais par exemple. Dans le domaine de la lexicographie, l'analyse dictionnaire n'a pas été abordée de façon aussi systématique. Cette communication se propose d'analyser la représentation visuelle et linguistique de la femme dans un dictionnaire monolingue français destiné aux apprenant(e)s de FLE. Le corpus retenu est composé de tous les supports visuels destinés à illustrer certaines entrées du dictionnaire. Au travers de ces illustrations et des légendes seront examinées tour à tour : la présence ou l'absence des femmes au sein de cet univers pictural, leur visibilité ou invisibilité; la relation des femmes au pouvoir (y sont-elles dépeintes comme des agents actifs ou comme des êtres passifs, sans pouvoir, "disempowered"?) : Les diverses professions exercées par les femmes (reflètent-elles la réalité socioculturelle du 20^e siècle ou bien véhiculent-elles une vision surannée des femmes dans le monde du travail ?).

Les collocations et le discours scientifique français
 Christopher GLEDHILL University of St Andrews, Royaume-Uni

Cette communication exploite les nouvelles méthodologies d'analyse des corpus électroniques afin d'explorer le discours scientifique français. Le discours scientifique mérite une analyse approfondie, non seulement parce que c'est un discours complexe et privilégié, mais aussi parce qu'une analyse révélerait les rapports de force phraséologiques qui s'opèrent entre l'anglais, discours privilégié et le français dit « discours satellite ». Tandis que de très nombreuses études ont examiné la stylistique du discours scientifique (Swales 1990), peu d'analyses examinent le rôle de la collocation dans les textes scientifiques, d'autant moins dans les discours spécialisés du français. Nous nous proposons donc d'établir une analyse du discours à partir d'une comparaison des phraséologies prédominantes du français et de l'anglais. Cette communication se base sur les nouvelles méthodologies, mais adopte un aperçu contextuel du corpus qui prime surtout l'expression lexicale et son rôle rhétorique dans le texte. A cet égard, nous avons constitué un corpus de textes scientifiques (en provenance de l'Institut Pasteur de Paris et du CNRS) afin de le comparer à deux corpus de référence (un corpus général du français) et un corpus de textes réalisés en anglais (le *Pharmaceutical Sciences Corpus*).

Quelles compétences ? Vers une nouvelle culture
 didactique

Aline GOHARD-RADENKOVIC université de Fribourg en Suisse

Le statut du français a subi de profonds changements ces dernières décennies face à l'hégémonie de l'anglais comme langue de communication internationale engendrant de nouvelles politiques linguistiques de par le monde. On assiste à deux grandes tendances : une politique volontariste de rééquilibrage des langues en fonction d'enjeux sociopolitiques internes intégrant toutefois la demande sociale pour l'anglais (ex. Val d'Aoste, Andorre et Suisse, etc.), une politique linguistique d'ajustement à la demande des usagers favorisant l'apprentissage de l'anglais (partout dans le monde et surtout dans les anciens pays communistes : ex-URSS, pays de l'Est et Asie). Parallèlement, on peut observer que le champ du français rendu à la deuxième ou troisième place dans le choix des deuxièmes langues étrangères (ex. Russie, Turquie), a dû diversifier ses offres d'enseignement (en structures publiques) et de formation (en structures parapubliques et privées), répondant en fait à une diversification des besoins en langue et celle des publics à former, du primaire jusqu'au supérieur, dans la formation initiale des publics migrants et la formation continue professionnelle. La langue, sortie en partie de la tutelle de « l'institution éducative » (nous passons de publics « captifs » à des publics « non captifs ») et dégagée d'une conception disciplinaire, devient donc, sous la pression de ces nouveaux types de publics à visées pragmatiques, un moyen de communication et de formation dans tous les domaines.

Imparfais régularisés du verbe être en français
 américain

Daniel J. GOLEMBESKI Grand Valley State University, États-Unis

Kevin J. ROTTET University of Wisconsin-Whitewater, États-Unis

Dans plusieurs variétés de français américain on constate l'alignement de une ou plusieurs formes de l'imparfait du verbe être sur les formes du présent, notamment

(Carrière 1937, Thogmartin 1970) pour le français de la Vieille Mine au Missouri, (Lemieux 1973–91) pour diverses villes en Ontario (dont Sturgeon Falls et North Bay) aussi bien que pour le français du Nouveau Brunswick, (Hull 1974) pour le français ontarien de Windsor, (Drapeau 1982) pour le français montréalais, (Papen 1984) pour le métis saskatchewanais, (Beniak et Mougeon 1989) pour le français ontarien de Cornwall, et (Maher 1994) pour le patois de Saint Barths aux Antilles. En plus, des études récentes dévoilent l'existence de *sontaient* et de *chutais* dans le français cadjin de Terrebonne-Lafourche (Rottet 1995), et dans le français du nord-ontarien (Golembeski 1999). Ces révélations justifient un retour à la discussion de la distribution et de l'origine de ces formes, entamée par Drapeau (1982), Beniak et Mougeon (1989), et reprise par d'autres chercheurs tels que Valdman (1994). Nous remettons à jour la liste des formes attestées en français américain avant d'aborder une entreprise plus ardue : celle de déterminer à quel moment et pour quelle raison ces formes sont survenues.

« Il y a des gens qui disent que... »

M.-N. GUILLOT University of East Anglia, Royaume-Uni

L'écrit des étudiants britanniques de FLE reste souvent caractérisé, même à un niveau avancé, par différents types de fautes, plus ou moins légitimes et plus ou moins graves (genre des noms ou accords, par exemple ; ou encore syntaxe). Mais au-delà de cela, on y trouve également des maladroites ou insuffisances de style ou d'expression qui, sans être des fautes à proprement parler, n'en affectent pas moins la qualité des textes produits, qu'il s'agisse par exemple d'anglicismes ou autres emprunts divers à leur langue maternelle. On rendra compte d'une étude comparée de trois corpus différents, l'un de textes d'étudiants, l'autre d'articles de journaux en français et le troisième de textes de journaux en anglais, visant à mettre en relief, à des fins didactiques, certaines caractéristiques respectives de ces trois types de textes, pour faciliter le diagnostic et la prise en compte des différences par les étudiants dans l'apprentissage du français écrit.

Défis de la didactique du français dans la société multilingue

Josiane HAMERS université Laval, Québec, Canada

Une analyse est présentée des différents défis que posera l'enseignement du FLS tant dans les pays industrialisés et moins industrialisés de la francophonie que dans les pays non francophones au 21^e siècle. Dans la première partie nous tentons de cerner les défis et de comprendre les mécanismes comportementaux mis en cause. Le problème est abordé sous différents angles : l'extension des sociétés multilingues dans le monde ; l'effet de la mondialisation sur le caractère multilingue des sociétés et des individus qui les composent ; la nécessité grandissante de maîtriser une grande langue de communication ; l'effet de l'introduction des nouvelles technologies de communication sur le comportement langagier et l'usage de ces technologies en didactique des langues. Dans la deuxième partie nous essayons d'identifier certaines caractéristiques d'une pédagogie de la langue seconde adaptée à la société du 21^e siècle. À la lumière des résultats de recherches empiriques disciplinaires et interdisciplinaires nous tenterons d'identifier les différents facteurs de nature sociologique, psychologique et pédagogique dont devra tenir compte une pédagogie du FLS. Les différents modèles de comportement langagier de l'apprenant de langue seconde, tant enfant qu'adulte, et leur pertinence pour la didactique des langues sont ensuite discutés.

Influence de langue maternelle dans l'acquisition du genre en L2

Roger HAWKINS University of Essex, Royaume-Uni

Dans une analyse récente des erreurs dans le genre nominal français produites par un groupe d'apprenants anglophones avancés (et manifestées dans le choix du déterminant), j'ai proposé qu'ils aient un problème persistant à établir un trait « genre » dans la syntaxe – problème qui a son origine dans l'absence du genre syntaxique en anglais. L'explication en est qu'il y a une « période critique » pour l'acquisition des traits syntaxiques formels, tel le genre. Cette période passée, les apprenants L2 ont des difficultés à représenter les traits formels qui ne font pas partie de leur L1. Une conséquence de cette hypothèse serait que si le genre grammatical est représenté en L1, il ne posera pas de difficultés en L2. Une étude inédite de Bruhn de Garavito et White (1999) a examiné l'acquisition du genre nominal en espagnol par des apprenants francophones. Contrairement à la prédiction, elles ont trouvé que leurs informateurs démontrent le même type de problème que les anglophones. Elles proposent que l'origine de ces difficultés ne puisse pas être attribuée à l'absence d'un trait formel « genre » dans la syntaxe, et *à fortiori* que les difficultés éprouvées par les apprenants L2 ne sont pas attribuables à une période critique. Je réévaluerai les deux hypothèses à la lumière de nouvelles données sur l'acquisition du genre en L2.

Acquisition de flexion verbale : environnements instruit et naturel

Julia HERSCHENSOHN University of Washington, Seattle, États-Unis

Le cadre d'apprentissage de L2 – instruit ou naturel – est un sujet de discussion depuis bien des années (Klein 1986, De Bot *et al.* 1991, Perdue 1993). Afin de comparer ces environnements, notre communication décrit l'acquisition de flexion verbale par deux sujets anglophones qui apprennent le français comme langue seconde (L2). Les sujets sont deux lycéennes américaines (16–17 ans): l'une (Sujet 1) continue ses études de langue française aux États-Unis dans un environnement académique, l'autre (Sujet 2) passe six mois en France dans un environnement « naturel ». Au cours de trois entrevues enregistrés et transcrits, chacune démontre une augmentation dans le nombre et d'énoncés et de verbes distincts utilisés. D'ailleurs, le pourcentage de flexion verbale exacte croît d'une façon significative : À la troisième entrevue, Sujet 1 choisit la forme juste pour 89% de ses verbes, tandis que Sujet 2 en fait autant pour 98% des siens. Bien que l'environnement naturel contribue d'une façon évidente à l'apprentissage morphologique, nous constatons que l'instruction formelle peut aussi jouer un rôle comparable.

Liaison facultative et variétés urbaines du français : trois villes

David HORNSBY University of Kent, Royaume-Uni

Qualifiée de phénomène sociolinguistique inversé par Encrevé (1988), la liaison facultative est peut-être unique en tant que variable, en raison du fait que sa variabilité tend à augmenter, et non à diminuer, dans les couches socio-économiques supérieures. Développant le travail de Ågren (1973), d'Encrevé (1988) et de Green & Hintze (1990), la présente étude explore la suggestion de Muller (1985) et d'autres, selon laquelle la liaison facultative, dont la co-variation avec des facteurs sociolinguistiques est bien connue, serait sujette aussi à des normes locales. Des informateurs âgés de 16

à 19 ans, et appartenant à différents groupes socio-économiques, furent interviewés dans deux villes de France (Lille, Strasbourg) et une de Belgique (Mons). Cette communication traitera de la liaison et de ses rapports avec la région du locuteur, son statut socio-économique, et le style. Le fait surprenant que les jeunes hommes utilisaient plus, et non pas moins, de liaisons facultatives en style formel semblerait apporter un soutien supplémentaire aux conclusions de Milroy, et de Armstrong & Unsworth pour la France, selon lesquelles les jeunes femmes mèneraient le changement vers des normes non-standard et non-localisées.

Signature mais non-ratification par la France de la
Charte

Anne JUDGE University of Surrey, Royaume-Uni

La France ayant signé *la Charte des langues régionales ou minoritaires* n'a plus l'intention de la ratifier. Qu'est-ce qui a pu mener à cette volte-face et quelle en est l'importance ? Un bref rappel sur l'approche traditionnelle adoptée par la France vis-à-vis des langues régionales sera suivi d'une étude des démarches ayant abouti à la signature de la Charte. Mention sera faite également des langues qui pensaient en profiter. Seront examinées ensuite les réactions déclenchées par cette signature, réactions qui sont tour à tour d'ordre politique, juridique et linguistique. Celles-ci ont été suivies par un débat national quant au rôle et à la place du français et des langues régionales ou minoritaires dans l'état-nation que constitue la France. Il s'agit également d'une remise en question de la conception même de langue régionale ou minoritaire, telle qu'elle figure dans la Charte. La conclusion portera sur la question de savoir si la non-ratification de la Charte est indicatrice d'une France cherchant à être uniforme et « française », comme l'en ont accusée certains journalistes étrangers, ou s'il s'agit au contraire d'un moment historique, la France acceptant pour la première fois depuis la Révolution, de réexaminer sa politique linguistique.

Emploi des langues minoritaires – nouveau Droit de
l'Homme ?

Stephen JUDGE London Guildhall University, Royaume-Uni

Cette communication trace les principaux événements d'ordre législatif qui ont conduit, en Europe, à l'idée que le fait d'utiliser des langues moins répandues non seulement dans la vie privée, mais aussi dans la vie publique, pourrait constituer un nouveau Droit de l'Homme. Le Parlement Européen, le Conseil de l'Europe et, indirectement, la Communauté européenne, ont joué tous les trois un rôle important dans ce domaine. L'un des premiers jalons dans l'élaboration de cette idée a été l'établissement en 1982, sous la pression du Parlement Européen, d'un *Bureau européen pour les langues moins répandues*. Puis c'est le Conseil de l'Europe qui a mis en place, en 1992, la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*, ainsi qu'une *Convention-cadre pour la protection des minorités nationales*, qui inclut des articles ayant trait à l'emploi des langues. Les deux sont entrées en vigueur en 1998. Le Conseil de l'Europe a également déclaré avoir l'intention de rédiger un protocole concernant l'emploi des langues visant à compléter la *Convention européenne des Droits de l'Homme*. Finalement, l'Union Européenne a, elle aussi, une influence dans la mesure où elle a dû agir là où certaines dispositions des pays membres pouvaient enfreindre les principes contenus dans le *Traité* de 1957. Il s'agira de se demander dans quelle mesure l'Europe commence à accepter le principe du droit à s'exprimer dans sa langue comme un Droit fondamental.

Métrie des énoncés ambigus : cas des insertions médianes

Svetlana KAMINSKAIA University of Western Ontario, Canada

Parmi les structures qui se prêtent à une double lecture sont les mots mis en apostrophe et les appositions quand elles se trouvent au milieu de l'énoncé (par exemple, *mes amis* dans *Michel et Charles, mes amis, viendront demain* (on parle des amis), *Michel et Charles, mes amis, viendront demain* (on parle aux amis). Ayant analysé acoustiquement (à l'aide de Signalyze) un corpus restreint composé d'énoncés avec insertions médianes de ce type, nous sommes venus aux résultats suivants : l'intonation ne distingue pas les insertions ; les pentes dans les énoncés avec les apostrophes ont des valeurs plus petites ; l'intensité s'est distribuée de la façon que les plus faibles sont l'apostrophe et le syntagme devant l'apposition, et les plus forts sont le syntagme devant l'apostrophe et l'apposition. La différence de F0 entre la dernière syllabe parenthétique et la syllabe suivante doit être en correspondance avec la différence de F0 entre la syllabe pré-parenthétique et la première syllabe de l'insertion, en fonction du type du parenthétique. Nous nous demandons dans quelle mesure ces différences prosodiques peuvent être reflétées dans la grille ou dans l'arbre. Nous avons entrepris une étude de la métrie des énoncés du corpus. Les conclusions préliminaires s'appuient sur des données empiriques tirées de notre étude acoustique.

Introduction et diffusion de *patrie* : latinisme et italianisme

William KEMP Collège du Vieux Montréal, et chercheur indépendant

L'étude de l'introduction et de la diffusion du terme *patrie* sous François I^{er} est riche en renseignements sur la langue et sur les processus sociolinguistiques de l'époque. Les données (occurrences individuelles) tirées des textes écrits convergent vers les années 1540 : chez Joachim Du Bellay (1549), Jean Du Bellay (1547), Marguerite de Navarre (1547), Rabelais (1546), Salel (1545), Dolet et Scève (1544), et nous pouvons ajouter Charrier (1546) et Saliat (1542). Il existe également deux témoignages métalinguistiques significatifs qu'il convient d'analyser, de Barthelémy Aneau (1550), négatif, et de Jean Colin (1539), plutôt positif. La plupart des occurrences citées antérieures à 1540 étant fausses (mal datées) ou exotiques (latineuses), comment comprendre que Jean Colin a écrit en janvier 1539 que le mot *patrie* était «bien reçu»? Même si nous admettons une première attestation en 1516 (souvent notée 1511), une occurrence dans l'écrit n'est pas nécessairement garante d'un usage effectif. Alors, Colin se serait-il trompé? l'écrit a-t-il mal reflété la langue parlée, ou avons-nous mal cherché? Je traiterai les deux derniers points. J'alléguerai en faveur de Colin deux traductions idéologiquement importantes qui contiennent des occurrences de *patrie*. J'avancerai que *patrie* représente une innovation, par emprunt au latin et à l'italien. Malgré une certaine résistance, le mot s'est diffusé ("change from above") dans la langue écrite et parlée du milieu restreint des humanistes et courtisans bi- ou trilingues pendant le deuxième quart du siècle.

Référents, organisation de la phrase : récits oraux
Betsy KERR-BARNES University of Minnesota, États-Unis

La communication rendra compte d'une étude de récits oraux d'apprenants anglophones adultes, qui examinait l'acquisition des moyens syntaxiques de signaler le statut des référents par rapport à leur présence ou absence dans le discours précédent. Il s'agit principalement de deux constructions très fréquentes dans le discours natif spontané : 1° dislocations à gauche, 2° présentatifs avec (*il*) *y a* ou d'autres moyens lexiques qui permettent le déplacement d'un référent « nouveau » de la position sujet à la position objet (Lambrecht 1988, 1994). Le corpus est constitué de 30 récits d'un film ; les apprenants sont divisés en quatre groupes, selon la durée d'instruction et la durée de séjours éventuels en pays francophone. Les résultats montrent que les apprenants peu avancés qui n'ont pas eu l'avantage d'un séjour d'immersion utilisent très peu de ces constructions, mais que, étant donnée une période importante d'immersion, la grande majorité des apprenants les utilisent de la même façon que les natifs, et avec une fréquence égale ou même souvent plus élevée. Il est intéressant d'observer dans ce corpus l'évolution de la phrase, conforme le plus souvent, chez les débutants, à la phrase canonique (svo), quel que soit le statut « informationnel » des référents, mais qui, chez les apprenants plus avancés et plus exposés au français naturel, prend des formes plus variées et plus complexes, quoique plus caractéristiques d'un style spontané, en s'organisant selon les principes de l'organisation pragmatique de la phrase.

Exploitation pédagogique de la traduction automatique
 Michael D. KLIFFER McMaster University, Hamilton, Ontario,
 Canada

Problématique: Ce projet présentera une façon de tirer parti des imperfections de la traduction automatique (TA) dans un cours de traduction où il est surtout question de travailler les collocations lexicales et de développer des stratégies d'interprétation des tropes. Il s'agit de déterminer si le rendement de deux logiciels de TA (Power Translator et Softissimo) peut servir à repérer des erreurs correspondant à ces deux genres de difficultés, afin d'exploiter les traductions engendrées comme tâches de révision. *Méthodes:* Nous avons commencé par une comparaison des erreurs faites par nos étudiants avec celles des deux logiciels. Les critères sont ceux que propose le groupe de travail J2450 de la Société des Ingénieurs de l'Industrie Automobile. Ensuite nous avons cherché des corrélations entre les scores des deux groupes. Pour compléter cette approche statistique, nous avons également soumis les résultats produits par TA aux étudiants, dont nous avons évalué les révisions. Finalement, nous avons interrogé les étudiants sur l'éventuelle utilité de cet exercice. *Résultats:* Les TA décèlent des faiblesses plus graves que celles des étudiants en lexique ET en morpho-syntaxe (application aveugle de correspondances structurales, là où même l'étudiant le moins compétent ne ferait pas d'erreur). Les étudiants-réviseurs ont toutefois pu se concentrer sur les collocations lexicales et sur les écarts relatifs aux tropes. L'utilité d'une telle tâche ressort nettement de notre évaluation de leur travail et des réactions enregistrées lors des entrevues.

Communautés francophones au Canada : acteurs ou objets ?
 Normand LABRIE université de Toronto, Canada

Il existe aujourd'hui tout un acquis en matière de politique linguistique visant à protéger ou à promouvoir les communautés francophones au Canada. Cet acquis résulte de l'action politique menée par les francophones au cours des trente dernières années, qui s'est traduite par des décisions de nature constitutionnelle, législative, administrative ou jurisprudentielle. La nature de cet acquis varie d'une région à

l'autre du Canada. Sa signification varie selon les communautés francophones concernées et selon le positionnement personnel des individus ; elle varie également selon les époques. Cette communication dressera un panorama de la nature et de la signification de l'acquis pour diverses communautés francophones en Ontario et en Acadie. Nous nous baserons sur des données discursives recueillies à l'aide de procédés ethnographiques auprès de quelque 400 participants entre 1996 et 2000. Nous concentrant sur l'émergence de nouveaux types de discours liés aux changements sociaux imputables à la mondialisation et au néolibéralisme, nous tenterons d'expliquer premièrement comment les communautés et les individus se positionnent vis-à-vis cet acquis. Nous tenterons de démontrer deuxièmement comment les communautés francophones sont présentement traitées au Canada en tant qu'objets de la politique linguistique, et quelles sont les nouvelles stratégies préconisées par ces communautés en tant qu'acteurs politiques.

Langue française et norme : pratiques non sexistes au Québec

Céline LABROSSE Université McGill, Montréal, Canada

La sensibilisation au langage non sexiste des dernières décennies a fait émerger, au Québec, une foule de pratiques remettant en cause les normes grammaticales et dictionnairiques traditionnelles. Que ce soit aux plans morphologique, syntaxique ou lexicale, ces innovations ébranlent en effet la séculaire prédominance du genre masculin sur le genre féminin, de même qu'elles abrogent toutes les marques qui interdisaient l'existence même du genre féminin dans nombre de mots. Cette recherche présente un éventail de ces innovations langagières puisées dans différentes sources (documents paragouvernementaux, articles de journaux, annonces publicitaires, etc.), puis suggère quelques pistes permettant de les intégrer à un enseignement s'inscrivant dans la perspective variationniste.

La correction globale en enseignement de l'écrit

Francis LAGACÉ

Universités du Québec à Montréal, de Montréal & d'Ottawa, Canada

La pédagogie est constamment assujettie à des modes sociales qui imposent des façons de voir comme des procédés qui ressortissent davantage aux besoins d'évaluation par la hiérarchie qu'aux besoins d'acquisition réelle des apprenants. Ainsi, les apprentissages par objectifs, puis par compétence (la forme la plus courante au Québec actuellement) ne sont pas appropriés à une rétention des habiletés, encore moins lorsqu'il s'agit d'adultes. Pour faciliter l'évaluation, l'enseignement par objectif a induit les tests à choix de réponses. Pour les mêmes raisons, l'enseignement par compétences peut s'accommoder des phrases à trous, ou des rédactions corrigées par grille. Pour rendre compte d'un apprentissage intégrateur et formateur, je propose de revenir à une gradation par complexité de thème et d'énoncés (avec correction intégrale). Je montrerai la supériorité des résultats obtenus avec la rédaction à contrainte (illustrée par près de 20 années d'expérience) sur les tests ponctuels.

Du *sounding* en moyen français : quelques farces du 15^e siècle

Dominique LAGORGETTE Université de Savoie, France

À partir des travaux de W. Labov (1972) sur le *sounding* et sa valeur rituelle, on montrera comment le même type de phénomène apparaît dans un corpus de théâtre populaire médiéval, et comment les insultes du corpus envisagé (*La Farce de Maître Pierre Pathelin*, *le Cuvier*, *le Chaudronnier*, *le Meunier dont le Diable emporte l'âme en Enfer*, *le Savetier Calbain*, *le Ramoneur de Cheminées*, *Maître Mimin étudiant*, *Jenin fils de rien*, *Un Amoureux*, *le Pâté et la tarte*) peuvent être analysées de ce point de vue, en rattachant cette alternance entre insulte rituelle et insulte personnelle à la théorie des actes de langage (notamment pour mettre en évidence la valeur performative des syntagmes nominaux d'insulte).

Le *e* muet de Grammont à Fouché et Martinet

Bernard LAKS

université de Paris x

Jacques DURAND université de Toulouse-Le Mirail, France

Lorsqu'on examine les recherches les plus récentes en phonologie du français, on est frappé par le consensus empirique et théorique qui semble y régner. S'agissant des deux questions essentielles de la phonologie, la liaison et le comportement du *e* muet, il semble que la plupart des chercheurs partagent les mêmes données, s'accordent sur l'existence des mêmes phénomènes et tiennent pour acquis l'action des mêmes processus phonologiques. Pour autant, les données empiriques et les processus qui font consensus, ne se sont pas constitués *ex nihilo*. Sur le terrain de la phénoménologie du *e* muet, on sait que le geste fondateur est celui de Maurice Grammont par le biais de sa loi des trois consonnes. Pour comprendre la structure actuelle du corpus empirique, pour mettre en lumière les impasses sur lesquelles il est constitué, mais surtout pour analyser les fondements théoriques de notre vision actuelle de *e* muet telle qu'elle reste mise en forme par cette loi, il nous a semblé déterminant d'en revenir au texte qui la fonde. Nous y verrons notamment comment la pensée originale de Grammont paraît beaucoup plus déliée, riche et moderne que ce que la vulgate en retient aujourd'hui. En même temps, nous constaterons qu'elle contient des impasses majeures qui reprises différemment par Fouché et Martinet ont contribué à la clôture d'un champ théorique de recherche — clôture dont les effets se lisent jusque dans les traitements les plus récents.

Enseigner le FLS à des élèves inscrits en sciences humaines

Lucie Geneviève LAMBERT

Louise LEVAC College Dawson, Westmount, Québec, Canada

Un enseignement centré sur le contenu ou l'intégration des matières dans un cours de langue seconde signifie qu'on se sert de « sujets » et de « tâches » propres à des disciplines pour enseigner le français. Pour certains, dont Lamarre (1997) et Crandall (1987), à un domaine précis de connaissances correspond une langue particulière. D'autres, dont Chamot et Malley (1997), définissent la « compétence scolaire en L2 » comme un ensemble d'habiletés langagières sous-tendu par des habiletés cognitives. Soulignons que l'approche centrée sur le contenu intègre l'enseignement et l'apprentissage d'un contenu à celui de la L2 (Brinton, Snow et Wesche, 1989 ; Crandall et Tucker, 1990). Nous fournirons d'abord des exemples d'activités de classe qui illustreront ces affirmations pour les sciences humaines. Dans un deuxième temps, nous comparerons notre pratique d'intégration des matières en fonction des niveaux de performance des élèves. Les cours de français L2 dont nous tirons ces exemples sont dispensés à des élèves de niveaux intermédiaire-avancé et avancé au cours de leur formation au CÉGEP.

Perception du genre en français : pratiques de féminisation...

Jacqueline LAMOTHE Université de Québec à Montréal

Au Québec, il y a maintenant plus de quinze ans, on officialisait la féminisation des noms de métiers et de professions et on peut affirmer qu'à l'heure actuelle, la majorité de la population a été « exposée » à la féminisation orale ou écrite. Les médias véhiculent des pratiques partielles ou généralisées de féminisation de la part de locutrices et de locuteurs issus de tous les secteurs de la société. Partant de l'hypothèse que ces pratiques acquises ont entraîné au fil des ans un changement dans les représentations et éventuellement dans les attitudes et les mentalités, nous avons d'abord entrepris une enquête auprès des Québécoises ouvrant dans des métiers traditionnels et non traditionnels ainsi qu'auprès d'étudiantes de niveau universitaire. Lors d'une seconde enquête menée avec une collègue belge, nous avons comparé l'impact de ces nouvelles normes en tenant compte du facteur temps (celles de la Belgique ne datant que de 1993). Il s'avère que notre hypothèse de départ se trouve confirmée à savoir qu'une plus longue exposition à la féminisation linguistique modifie les perceptions des désignations masculines (blocage du masculin générique) ainsi que l'expression des attitudes concernant l'accessibilité des métiers et professions pour les femmes. Les variables *âge* et *sexe* donnent lieu à des différences significatives ainsi que les contextes culturellement différents des domaines représentés par les désignations des métiers et professions.

Féminisation linguistique : diversité et perspectives d'avenir

Louise LARIVIÈRE Université de Montréal et Université Concordia, Canada

Les pays francophones industrialisés ont, depuis les quinze dernières années, proposé des ensembles de règles morphologiques en matière de féminisation : la Belgique (1994), le Canada (1985, 1993), la France (1986, 1999), le Québec (1986, 1991) et la Suisse (1990, 1991). Ces règles, qui suivent généralement la formation en genre régulière, comportent toutefois certaines divergences. Aussi, nous nous proposons, dans un premier temps, de dresser un tableau comparatif de ces règles morphologiques de féminisation, puis, dans un deuxième temps, de nous interroger sur le bien-fondé d'une uniformisation de ces règles et, dans un troisième temps, de proposer un ensemble de règles unifiées.

Indéfinis et négation

Pierre LARRIVÉE Aston University, Birmingham, Royaume-Uni

Les relations entre sujet indéfini et groupe verbal négatif sont troubles. Les circonstances dans lesquelles *quelqu'un* ou *quelque chose* peuvent s'employer comme sujet d'un verbe nié sont incertaines. Ce sont ces contextes difficiles qui intéressent la présente communication. Sont d'abord considérées les attestations de cette construction dans le corpus de Wouter Van Driesche constitué des occurrences de *quelqu'un* et *quelque chose* du journal *Le Monde* de 1994. Elles permettent de dégager deux cas de figure. Dans un premier cas, l'indéfini sature simplement un argument du prédicat. Dans l'autre, l'indéfini n'en est plus un et pose la référence à un individu dont est prédiqué l'événement nié. Ces cas sont corrélatifs à des comportements particuliers de la focalisation négative, qui s'étend à la phrase ou au seul groupe verbal, et de la constitution textuelle de la phrase, qui est entièrement

rhématique dans un cas et qui se divise en un sujet thématique et un groupe verbal rhématique dans l'autre cas. En se fondant sur les développements de Lambrecht sur la structure thématique de la phrase française et sur les travaux de Attal sur ses rapports avec la négation et certains indéfinis, une explication sémantique est offerte qui réunit la fonction textuelle, grammaticale et lexicale des constructions en cause. Cette communication exploratoire pose ainsi les paramètres généraux d'une analyse sémantique et textuelle de la négation et de la catégorie générale des indéfinis.

Tâches complexes, performance orale au niveau avancé
 Claire LAUDET Trinity College, Dublin, Eire

Ce papier présentera les résultats préliminaires d'une recherche sur les variations observées dans l'interlangue d'apprenants de niveau avancé lorsqu'ils accomplissent des tâches auxquelles différentes charges cognitives sont associées. Le cadre théorique a été construit à partir des modèles de Levelt (1981) et d'Anderson (1983) modifiés par Towell et Hawkins (1994). Les hypothèses de départ sont qu'à mesure que la charge cognitive de la tâche s'accroît, moins d'attention est disponible pour la planification au niveau micro. Pour accomplir la tâche, l'apprenant est conduit à accéder les formes linguistiques stockées dans la mémoire procédurale à long terme, parce que c'est automatique et plus rapide. La mémoire à court terme est occupée essentiellement par les problèmes cognitifs associés à la tâche. L'interlangue produite lorsque la tâche est de plus en plus complexe sur le plan cognitif devrait donc contenir plus de formes procéduralisées. Elle devrait être aussi moins élaborée et moins complexe que celle produite lors de tâches « faciles », mais elle ne comportera pas nécessairement plus d'erreurs dans la mesure où les formes procéduralisées ont probablement été stockées sous leur forme correcte. Pour les mêmes raisons, il est probable que cette interlangue est moins riche sur le plan lexical.

Les stratégies d'apprentissage
 Nicole LAVERGNE Université de Montréal, Canada

Les courants psychologiques centrés sur l'apprenant et les développements récents en didactique des langues nous ont amenés à prendre en considération la participation de l'individu à son propre apprentissage. Tout enseignant s'interroge tôt ou tard sur les facteurs affectifs et cognitifs qui interviennent dans le processus d'apprentissage d'une langue étrangère. Les étudiants compétents ont un trait commun : ils utilisent une grande variété de stratégies pour apprendre et pour communiquer. La psychologie cognitive considère que l'apprentissage est essentiellement une activité de traitement de l'information. Apprendre une langue étrangère est un processus constructif où interagissent des connaissances théoriques, les règles ainsi que des connaissances fonctionnelles, pratiques et dynamiques qui permettent d'utiliser la langue cible. Apprendre signifie autant l'acquisition d'habiletés à transférer ces types de connaissances à des contextes de communication que l'acquisition de stratégies d'apprentissage. Il importe ici de distinguer les stratégies mises en œuvre pour communiquer (la compétence stratégique, selon le modèle de la compétence de la communication de Canale et Swain) et les stratégies mises en œuvre pour apprendre. Il y a trois grands types de stratégies d'apprentissage : les stratégies métacognitives, les stratégies cognitives et les stratégies socio-affectives. L'enseignant doit faire en sorte que l'apprenant choisisse, élabore ou adapte des stratégies d'apprentissage spécifiques en fonction de ses besoins, de son style d'apprentissage et de la dynamique de la situation d'apprentissage.

Correction de la grammaire du français parlé
Jean-Guy LeBEL université Laval, Québec, Canada

La langue parlée est sans contredit l'instrument privilégié de la communication humaine : l'écriture n'en est qu'un aspect second. Or, il y a un certain nombre d'éléments phonétiques et prosodiques absolument essentiels à la communication orale la plus élémentaire entre deux êtres humains. Aussi une des premières évidences, dès le début d'un cours de L2, est que l'INTELLIGIBILITÉ de la prononciation doit être l'objectif le plus important de la pratique de la correction phonétique. Dans cette optique, le professeur de FLS/FLE doit effectuer très tôt un travail phonétique sur le *minimum d'éléments sonores à prononcer* qu'exige la langue française, confrontée alors aux multiples autres, surtout quand on vise une *communication orale efficace et agréable*, à savoir la maîtrise des éléments fondamentaux de la grammaire du français parlé. Dans un premier temps, on présentera plusieurs tableaux d'éléments phonétiques descriptifs de cette *grammaire du français parlé*, ensuite on traitera de certains procédés d'intervention, issue de notre *approche corrective ponctuelle*, qui prône une *leçon privilégiée de phonétique* adaptée aux besoins actuels de nos étudiants de plus en plus scolarisés et intellectualisants.

Français de France et français du Canada au XVII^e siècle
Anthony Lodge University of St Andrews, Royaume-Uni

L'on connaît depuis longtemps le rôle prépondérant qu'ont joué les dialectes de l'ouest de la France dans la formation du français au Canada. Toutefois, l'analyse récente des courants migratoires provenant de différentes régions de France vers le Canada aux XVII^e–XVIII^e siècles indiquent l'importance de la contribution parisienne. Cette communication identifie les traits vernaculaires les plus saillants du vernaculaire parisien de cette époque et cherche à évaluer l'impact qu'ils ont pu avoir sur l'évolution des variétés coloniales parlées au Canada.

Les mots d'emprunt dans le français du Québec
Mark LOGUE Ontario, Canada

Pour tenter d'imaginer ce à quoi ressemblera l'avenir, on peut commencer par regarder dans le passé. L'histoire de la langue française témoigne des événements dans l'histoire du peuple français. Au cours de son histoire, le français est entré en contact avec d'autres langues et avec d'autres cultures. Ma thèse avait pour sujet les mots occitans désuets de la langue française. Dans cette communication, je propose de parler des mots d'emprunt désuets du français du Québec. Peut-on suivre la vie d'un mot, de sa naissance à sa mort? Quels sont les facteurs qui favorisent le maintien d'un mot et quels sont les facteurs qui contribuent à sa disparition? Ma recherche a montré qu'on peut discerner des patrons pour le corpus des mots occitans désuets en français. Trouvera-t-on les mêmes facteurs, ou y aura-t-il d'autres facteurs dans le cas du français du Québec? Cette présentation sera, en quelque sorte, le commencement d'un travail.

Glissantes en français standard, du midi ; variation
phonologique
Chantal LYCHE Université d'Oslo, Norvège
Jacques DURAND Université de Toulouse-Le Mirail, France

Les glissantes du français ont reçu de nombreuses analyses au cours du siècle, du structuralisme jusqu'aux modèles multilinéaires modernes. Les traitements les plus récents sont essentiellement non dérivationnels en ce sens que la différence entre voyelles hautes et glissantes est attribuée aux positions des éléments dans la structure syllabique — solution qui nous semble raisonnable en français. En revanche, la quasi totalité des traitements est tirée du français standard, idéalise fortement les données et néglige les différences inter- et intra-dialectales. Notre présentation vise essentiellement à la description d'une variété de français languedocienne (Pézenas, Hérault), comparée au français standard (pour des raisons que nous justifierons) et la nature des données sera centrale à la description et à la théorisation. A première vue, le comportement des glissantes dans la variété décrite de français du Midi est déroutante. On observe des cas de diérèse là où le français standard favorise la synérèse (par exemple, *lion*, *miette*, *scier*, *Louis*) et des cas de synérèse là où le standard favorise la diérèse (*peuplier*, *entriez*, *cerclions*). Nous montrons que ces différences, loin d'être aléatoires, reposent sur des régularités structurales liées à l'interface entre phonologie et morphologie. Les cas restants sont attribuables à des différences de structuration syllabique codées dans le lexique. Notre étude révèle cependant de nombreux cas de variation inter- et intra-locuteurs qui montrent que, dans certains contextes, le français standard est pris comme cible de changements en cours. Le but de notre communication sera de fournir une interprétation théorique de cette évolution dans le cadre de la théorie de l'optimalité que nous comparerons à d'autres modèles phonologiques (en particulier phonologie générative classique et modèles multilinéaires).

Autre culture, autre langue ? Pratiques et attitudes
Nicole M^{BRIDE} University of North London, Royaume-Uni

Cette communication a pour objet de considérer les pratiques et attitudes en ce qui concerne la langue utilisée dans l'enseignement d'un contenu culturel dans les licences de langues au Royaume Uni : est-ce l'anglais (en tant que langue maternelle) qui est utilisé ou bien la langue d'apprentissage ou encore les deux langues en alternance ? Nous partirons d'un recensement de ces pratiques par rapport aux unités de valeur qui n'ont pas comme objectif principal l'enseignement de la langue mais occupent néanmoins une place importante dans les programmes de licence : cours de civilisation, littérature, médias, études politiques.... Les attitudes et opinions des enseignants seront ensuite contrastées avec celles des étudiants. Cette recherche s'appuiera d'une part sur les résultats d'un questionnaire d'enquête circulé dans les universités britanniques au cours du printemps 1999 et auquel ont répondu 150 universitaires représentant tous les types d'établissements de l'enseignement supérieur au Royaume Uni et d'autre part sur un autre questionnaire distribué le semestre suivant à des étudiants de langues de plusieurs de ces universités. L'analyse explorera également les facteurs susceptibles d'influencer ces pratiques dans l'enseignement des langues vivantes sans se limiter au français.

Stratégie textuelle et politesse : étude contrastive de brochures
Yvonne M^{LAREN} Heriot-Watt University, Edinburgh, Royaume-Uni

Bien que plusieurs études aient traité des différences entre l'anglais et le français (Chuquet & Paillard 1987, Guillemin-Flescher 1981), elles ont tendance à se concentrer sur les questions syntactiques à l'intérieur de l'énoncé au détriment des

différences qui peuvent exister au niveau du texte. La présente étude examine la stratégie textuelle employée dans un corpus de brochures de présentation émises par des entreprises britanniques et françaises. Elle montre que certaines des caractéristiques linguistiques et pragmatiques (dont la structure du texte, la transitivité, les formes de référence personnelle, la modalité) font partie de la stratégie textuelle employée par l'auteur dans le but de convaincre le lecteur. Bien que les auteurs anglais et français cherchent tous les deux à promouvoir l'entreprise et à convaincre le lecteur de ses atouts, il y a des différences importantes entre leurs textes, au niveau structurel et au niveau textuel. On peut en conclure que la stratégie textuelle des auteurs anglais n'est pas la même que celle des auteurs français. Il semble que les brochures anglaises soient plus explicites dans plusieurs domaines. Cette tendance pourrait être liée aux normes génériques de la politesse, et en particulier aux caractéristiques typiques de la relation entre auteur et lecteur dans les textes dans chaque langue – de tels facteurs seraient, du moins en partie, responsables des choix linguistiques, pragmatiques et textuels que fait l'auteur.

Le e muet en tant que problème de compréhension

Jean-Pierre MAILHAC University of Salford, Royaume-Uni

La non prononciation du *e* muet est un phénomène d'une haute fréquence en français, puisque les mots contenant la voyelle *e*, à laquelle il correspond en général dans l'orthographe, abondent. Le simple fait que cette voyelle apparaisse dans des mots grammaticaux aussi communs que *le* (article), *le* (pronom), *que*, *je*, *me*, *te*, *se*, *de*, *ne*, *ce* suffit à lui seul à rendre sa chute quasiment incontournable dans le moindre énoncé de français oral courant. Le but de la communication est d'examiner ce phénomène en tant que problème de compréhension pour l'apprenant(e) du FLE. Il s'agira dans un premier temps d'examiner ses dimensions afin d'en dégager les implications éventuelles du point de vue de la compréhension orale (Quelles sont les conséquences phonétiques de sa non prononciation ? Est-ce que l'apprenant(e) pourrait tirer parti des tendances observables ?). On examinera ensuite son impact à la lueur des résultats d'un test effectué par des étudiant(e)s britanniques anglophones de première année. On s'interrogera enfin sur les stratégies didactiques possibles.

L'émergence du discours scientifique portant sur l'évaluation des programmes d'immersion française au Canada, 1980-1985

Josée MAKROPOULOS université de Toronto, Canada

L'objet est d'examiner l'émergence du discours scientifique portant sur l'évaluation des programmes d'immersion au début des années quatre-vingt-dix lorsque l'enseignement du FLS a connu un développement accru au sein de la population canadienne. La perspective historique analysera les discours du passé qui favoriseront une réflexion critique par rapport au futur de l'enseignement des langues secondes. Je vais d'abord présenter un examen critique de mon propre positionnement idéologique par rapport à l'orientation théorique et l'approche méthodologique qui régiront mon analyse des discours véhiculés au sein du corpus comprenant dix articles scientifiques. Les résultats de cette analyse mettront en lumière les contenus thématiques dominants et marginalisés ainsi que le rôle de la théorie dans la régularisation discursive et dans les dynamiques de domination symbolique. L'examen de la domination symbolique manifestée dans le corpus révélera que le discours normatif relié à l'évaluation de l'immersion a favorisé les élèves immersifs aux dépens de leurs pairs inscrits dans les programmes réguliers ainsi que les enfants

francophones vivant en situation minoritaire. L'analyse approfondie des croyances hégémoniques se rattachant aux bienfaits politiques et scolaires du bilinguisme permettra de démontrer leur impact sur la régularisation théorico-méthodologique des évaluations pédagogiques de l'enseignement immersif du français. Par conséquent, l'orientation thématique des discours dominants des recherches académiques a permis de constater que les cours immersifs offraient la possibilité d'acquérir une bonne connaissance du français sans que cela nuise au maintien de l'anglais ou aux avantages cognitifs, académiques, professionnels et politiques qui étaient associés à l'acquisition du bilinguisme par la voie immersive.

Le français régional de Suisse romande à l'aube du XXI^e
siècle

Giuseppe MANNO

Zürich, Suisse

Selon les spécialistes du français régional (fr. rég.) de Suisse romande (SR), « la dérégionalisation du français constitue le fait le plus important de l'histoire linguistique de la Suisse romande du XX^e siècle » (Knecht 1985). Cette thèse paraît plausible à l'aube du XXI^e siècle, dans une société marquée par une mobilité sociale et géographique accrue et par les moyens de communication de plus en plus puissants. La régression de la spécificité du fr. rég. de SR est reflétée par le vieillissement, voire par la disparition d'une partie importante des matériaux contenus dans les dictionnaires de J. Humbert (1852) et de Pierrehumbert (1926) ainsi que dans le glossaire de Wessler (1909). Pourtant, tout porte à croire que le fr. rég. de SR est en train de se *dédialectaliser* plutôt qu'à se *dérégionaliser*. Sur la base de nos premiers résultats (Manno à paraître), les phénomènes les plus importants sont présentés. Nous tâcherons de compléter notre présentation en nous servant du *Dictionnaire suisse romand* de Thibault/Knecht (1997). Certes, la dynamique interne présuppose que les locuteurs prennent certaines libertés pour exploiter les possibilités inscrites dans le système du fr. commun, ce qui, à première vue, semble aller à l'encontre de la thèse selon laquelle les Romands s'efforcent de ne pas trop se démarquer linguistiquement de leurs voisins français. Nous estimons cependant que, à part quelques *emblèmes identitaires*, ces différences doivent leur maintien plutôt à l'inconscience métalinguistique des locuteurs.

Le français au Maroc à l'aube du vingt-et-unième siècle

Dawn MARLEY University of Surrey, Royaume-Uni

Malgré la politique d'arabisation entamée dès l'indépendance en 1956, le français reste une langue importante au Maroc à l'aube du 21^e siècle. Il reste la langue du commerce et des affaires, d'une grande partie de l'administration et de l'éducation supérieure, ainsi que d'une grande partie des médias. À une époque où il semble que tout le monde veut apprendre l'anglais, les Marocains continuent à favoriser le français, pour eux langue de l'avancement social et de la modernité. Cette communication va examiner les domaines où le français garde son emprise actuellement, et discuter les changements qui auront lieu suite au changement de roi afin d'analyser les perspectives du français à l'aube du nouveau millénaire. Le français sera-t-il reconnu comme « seconde langue nationale », son rôle culturel étant accepté, ou bien sera-t-il rejeté comme inutile dans un pays arabe et arabophone ?

Aspects de la syntaxe du français de la Nouvelle-France
France MARTINEAU University of Ottawa, Canada

Nous nous intéresserons à certaines variations syntaxiques du français au début de la colonie en Nouvelle-France. Nous chercherons moins à retracer l'origine dialectale des variantes, bien que cet aspect sera soulevé, qu'à suivre leur dynamique d'évolution à l'intérieur du système grammatical québécois, en nous fondant sur un modèle de variation historique (p. ex. grammaticalisation, paramétrisation). Une partie de cette communication sera consacrée à la présentation du corpus, soit des documents d'archives souvent inédits. Notre travail se fonde sur une analyse systématique de variantes syntaxiques dans la correspondance privée du début de la colonisation au XVII^e siècle jusqu'à la première moitié du XIX^e siècle. Ce sont des lettres entre amis, entre parents, parfois entre supérieurs et subalternes. Comme ce corpus n'a pas été exploité de façon linguistique, nous en présenterons d'abord les principales caractéristiques. Quelques cas de variation syntaxique en français du Québec seront ensuite examinés (p. ex. le choix des prépositions *à* ou *de* pour introduire le complément infinitif ou l'expression du pronom personnel sujet). Nous tenterons de suivre la trajectoire diachronique de ces phénomènes en français continental non normé et en français du Québec, en privilégiant l'analyse de la dynamique du système.

Assimilation fantôme : assimilation paradoxale à travers
chva

Y C MORIN université de Montréal, Canada

Montreuil (1988) a défendu l'existence d'un type d'assimilation très paradoxale. La consonne /r/ en bas normand s'assimilerait à une consonne suivante ou précédente, si et seulement si, elle en était séparée par un chva sous-jacent. Ce phénomène a été largement publicisé grâce au manuel de Michael Kenstowicz *Phonology in generative grammar* (1994), qui utilisait les données de Montreuil dans un exercice soumis à la sagacité des étudiants pour illustrer et comparer les propriétés des théories moraiques et squelettiques. L'assimilation paradoxale de Montreuil n'est possible que si l'on accepte une analyse très abstraite avec des chvas flottants, qui n'ont d'autres effets que de déclencher l'assimilation quand il le faut. Cette analyse, cependant, ne permet pas d'expliquer pourquoi l'assimilation ne s'observe pas devant le suffixe (ou la suite de suffixes) – r + esse, comme dans *voleresse* (féminin de *voleur*), à moins d'ajouter encore d'autres épicycles à l'échafaudage abstrait sur lequel est construite l'analyse. Cette présentation nous amènera à nous interroger sur la fragilité des bases empiriques utilisées pour illustrer des modèles linguistiques brillants, mais sans fondement (dans ce cas, Montreuil ne donne comme source empirique de ses données qu'un texte régional non analysé, *Contes et récits* de Pierre Guérault, dont les formes très lacunaires et irrégulières ne permettent absolument pas de justifier l'analyse linguistique proposée).

Communauté franco-ontarienne : perspective
sociolinguistique

Raymond MOUGEON Université York, Toronto, Canada

Après avoir situé la communauté franco-ontarienne dans l'espace canadien et tracé les grandes lignes de son histoire, nous ferons un survol de la lutte des Franco-Ontariens pour atteindre un plus grand degré de contrôle des institutions du secteur public qui

jouent un rôle clef dans la reproduction linguistique et culturelle. Nous ferons état de : i) la composition ethnique de la population franco-ontarienne, ii) l'emploi du français dans les différents domaines de la société, et iii) différentes mesures reliées à la natalité, la reproduction linguistique intergénérationnelle et l'exogamie linguistique. Dans la mesure de leur disponibilité, les données relatives à ces trois dimensions sociologiques seront discutées dans une perspective inter- et intra-communautaire. Nous aborderons ensuite plusieurs dimensions de la variation linguistique inter- et intra-communautaire, et inter- et intra-individuelle, relativement aux composantes lexicales, morphologiques et phonologiques du français ontarien. Les phénomènes variationnels seront abordés à la lumière des différences sociologiques discutées et on montrera, entre autres, qu'au sein de la même communauté, les locuteurs peuvent ne pas partager les mêmes contraintes internes ou externes de la variation. Notre exposé s'achèvera sur une discussion des implications de ce type d'hétérogénéité intra-communautaire, relativement au concept de communauté linguistique.

Variation : français parlé d'élèves d'immersion
française, Ontario

Raymond MOUGEON université York, Toronto, Canada

Katherine REHNEROISE/Université de Toronto, Canada

Terry NADADSI University of Alberta, Canada

Nous présentons et discutons les résultats d'une série d'études consacrées à plusieurs cas de variation socio-stylistique que nous avons observés dans un corpus de français parlé recueilli auprès de 41 élèves anglophones inscrits en immersion française dans des écoles secondaires de l'Ontario. Tous les cas de variation dont nous traitons dans notre communication ont été attestés dans des corpus de français canadien et ils ont fait l'objet de recherches sociolinguistiques. Notre propre recherche sur le français des élèves d'immersion nous a permis de dégager les tendances générales suivantes. Nos élèves d'immersion utilisent très rarement (ou jamais) les variantes vernaculaires qui sont associées au parler des locuteurs de la classe ouvrière. Par contraste, ils emploient fréquemment les variantes qui sont typiques du français standard et qui sont associées au parler des locuteurs de la bourgeoisie. Finalement, ils font aussi un usage plus ou moins fréquent de variantes qui, tout en n'étant pas conformés au FS, ont une marque sociostylistique faible et une fréquence discursive élevée en français canadien. Nous terminons notre communication en faisant état de l'apport de ces résultats à la recherche sur l'apprentissage du FLS et d'une manière plus générale, à la recherche sur l'apprentissage des langues secondes.

Les premières étapes de l'acquisition syntaxique en FLE
 Florence MYLES University of Southampton, Royaume-Uni

Cette communication présente et analyse les résultats d'une étude longitudinale d'apprenants débutants en milieu instruit. Nous décrivons en un premier temps les étapes de l'acquisition syntaxique au cours des deux premières années d'apprentissage. Notre analyse est basée sur un corpus de données provenant des productions orales semi-spontanées de 16 apprenants, recueillies chaque trimestre durant six trimestres consécutifs par l'intermédiaire d'activités diverses. Les étapes d'acquisition syntaxique que nous avons observées sont les suivantes : 1° Utilisation exclusive d'expressions formulaïques non-analysées (appries par cœur en classe). 2° Syntagmes nominaux juxtaposés, avec parfois l'apparition de syntagmes adjectivaux et prépositionnels juxtaposés à ces syntagmes nominaux. Surgénéralisation des expressions formulaïques. 3° Syntagmes verbaux, dénués de toute morphologie. 4° Apparition (restreinte) de la morphologie verbale. Une minorité seulement d'apprenants parvient à la quatrième étape à la fin de notre étude et certains ne dépassent pas la deuxième étape. Ces résultats seront ensuite discutés dans le cadre du débat concernant le rôle respectif joué par les catégories lexicales et les catégories fonctionnelles dans l'acquisition d'une langue seconde.

Pour une analyse de *que* non standard
 David NOTT Lancaster University, Royaume-Uni

Dans la majorité des cas, l'emploi de *que* non standard est analysable selon la syntaxe du français standard. Mais comment analyser les cas où *que* n'est assimilable ni à un relatif ni à une conjonction (« Dieu ayant donné l'année dernière des temps bien fâcheux, QUE l'on a eu beaucoup de peine à ensemercer », écrit, 18^e siècle) ? Dans ces cas, tirer *que* vers la catégorie pronom relatif ou conjonction serait faire violence à la syntaxe : *que* non standard n'est pas une corruption, ni une forme incomplète, d'un système irréprochable de relatives et de conjonctives. Entre les 12^e et 16^e siècles, plusieurs systèmes de mise en relation se sont développés côte à côte ; mais à partir du 17^e siècle, on assiste à une occultation de la syntaxe du français non standard, par un système rigide, explicite, cartésien, qui veut que les mises en relation soient ou nominales ou conjonctives, sauf quelques tournures conservées jalousement dans l'écrin des « bijoux littéraires ». Après un résumé des analyses formulées par certains grammairiens, je propose un classement provisoire de quelques emplois de *que* non standard, à partir d'exemples authentiques.

L'approche du conditionnel dans l'enseignement du FLE
 Nathalie NOUWEN Katholieke Universiteit, Leuven, Belgique

Dans le cadre d'un projet de thèse de doctorat sur l'emploi du conditionnel en français parlé, notre démarche est de montrer que le retard dont souffrent les études sur la langue parlée par rapport à celles sur la langue écrite a des répercussions importantes sur l'enseignement du FLE, i.e. sur l'enseignement du conditionnel. La présentation du conditionnel dans les grammaires prescriptives et descriptives met bien en évidence la dévalorisation de l'oral par rapport à l'écrit. Étant donné que les concepteurs de grammaires pédagogiques, et indirectement aussi les concepteurs de manuels scolaires, se basent généralement sur ces grammaires prescriptives et descriptives pour élaborer leurs ouvrages, les répercussions se font aussi sentir dans l'enseignement du FLE. Nous voudrions montrer quelles sont précisément les conséquences du fait que la langue parlée n'a longtemps pas été estimée à sa juste

valeur. Nous présenterons les résultats de l'analyse de 10 séries de manuels de FLE fréquemment utilisés en Belgique néerlandophone. Nous comparerons les explications théoriques et nous présenterons une typologie des exercices proposés. Nous commenterons les résultats d'une enquête actuellement en cours sur la façon dont 150 professeurs de FLE belges perçoivent le conditionnel eux-mêmes, enseignent le conditionnel et se servent pour ce faire des ouvrages de référence existants.

Astérix et ABBA: langue et identité nationale

Leigh OAKES Queen Mary & Westfield, London, Royaume-Uni

Si l'on considère le rôle joué par la langue dans la construction de l'identité nationale, on peut dire qu'au premier abord la France et la Suède représentent deux extrêmes. La primauté de la langue en France est symbolisée par la lutte d'Astérix contre l'invasion romaine et, par extension, contre la domination d'une langue étrangère, le latin; l'importance moindre accordée à la langue en Suède se manifeste dans le groupe ABBA, qui a choisi de chanter presque exclusivement en anglais. Dans la première partie de cette communication, je résume les résultats d'une analyse sociétale des attitudes langagières et des stratégies identitaires des Français et des Suédois sur les plans national, mondial et européen. L'étude de ces deux derniers contextes met bien en lumière les stratégies identitaires ethnolinguistiques. Dans ces domaines le français et le suédois se trouvent de plus en plus en position minoritaire, face à l'hégémonie de l'anglais langue mondiale et européenne. Dans la deuxième partie, cette analyse est confrontée aux résultats d'une étude empirique quantitative faite auprès de lycées français et suédois. La comparaison révèle que les attitudes langagières et les stratégies identitaires sont dans un état de transition, en France comme en Suède; d'autre part elle laisse apparaître les conséquences ethnolinguistiques de certains défis actuellement posés à la France et à la Suède: régionalisme, immigration, globalisation, construction européenne.

Confrontation stylistique d'auteurs québécois et africains

Malcolm OFFORD Nottingham University, Royaume-Uni

Point de départ, une étude stylistique de trois auteurs francophones québécois et trois auteurs francophones africains. Première étape: découvrir les éléments stylistiques, s'il y en a, propres à chaque groupe. On examinera l'emploi du vocabulaire, de la syntaxe, des images, du niveau de langue. Deuxième étape: constater les ressemblances et, plus intéressant et plus significatif, les différences dans l'usage de chaque groupe. Troisième étape: essayer de fournir une explication des ressemblances et des différences. Les auteurs: pour le Québec, Félix-André Savard, Marie-Claire Blais, Michel Tremblay; pour l'Afrique, Ferdinand Oyono, Ousmane Sembène, Mariame Bâ. Hypothèse: que les différences stylistiques illustrent des conditions littéraires très différentes. Le Québec jouit d'une longue tradition littéraire, d'une grande clientèle indigène, l'Afrique ne possède pas ces atouts. Par conséquent les œuvres littéraires québécoises font état d'une sécurité linguistique qui n'est pas aussi présente dans les œuvres africaines; que cette sécurité se manifeste dans une volonté d'expérimentation et de manipulation linguistique que celles-ci ne connaissent pas; que celles-là font un effort pour exprimer les variétés locales tandis que celles-ci emploient un français ultra-formel et dans une grande mesure dédaignent les variétés locales.

Quel français enseigner ?

Conrad OUELLON Université Laval, Québec, Canada

Aspects structuraux du français des Métis de l'Ouest canadien

Robert A. PAPER Université du Québec à Montréal, Canada

Lorsqu'on traite des parlers français du Canada, on reconnaît généralement deux groupes de parlers : celui du Québec et celui d'Acadie. On reconnaît également les parlers de l'Ontario ainsi que ceux des provinces de l'Ouest (Manitoba, Saskatchewan, Alberta), et plus rarement celui de la Colombie-Britannique, ces derniers étant issus en grande partie du parler québécois. Mais on ne fait que très rarement mention de cette autre variété de français, dont les liens de parenté avec le français du Québec sont quelque peu plus complexes, le français des Métis de l'Ouest canadien. Le français des Métis, tant celui du Manitoba que de celui de la Saskatchewan, se distingue de tous les autres parlers français du Canada, par rapport à sa phonologie, à sa morphologie dérivationnelle et flexionnelle, à sa syntaxe et à son lexique, tout en maintenant de nombreux traits communs avec les autres variétés canadiennes. Nous nous proposons d'analyser un certain nombre de traits morphosyntaxiques du français du village de Saint-Laurent, Manitoba (seul village francophone de la province à majorité Métisse), à partir d'un corpus d'une soixantaine d'heures d'enregistrements de conversations semi-dirigées avec quelque quarante locuteurs et locutrices Métis âgés de 17 à 94 ans. Nous nous attarderons principalement sur les caractéristiques qui semblent uniques à ce parler.

Un cours de français sur Internet

Dana PARAMSKAS University of Guelph, Ontario, Canada

Toute nouvelle technologie se doit de définir les principes pédagogiques qui justifient son utilisation, qu'il s'agisse de l'ELAO ou des TICE. La littérature abonde en ce qui concerne les directives superficielles : aménagement du logiciel ou de la page Web, visualisation, répartition des liens. En ce qui concerne l'essentiel, le contenu pédagogique et comment le concevoir afin d'assurer le meilleur succès côté apprentissage, nous n'avons que peu d'indices, à moins de naviguer sur les sites (s'ils sont accessibles aux non-inscrits). La plupart des sites ouverts au public ne présentent que des bribes de cours. L'essentiel du propos de la présente communication est de définir certains principes pédagogiques particuliers aux cours de langue seconde sur Internet : identification des objectifs, interactivité, rétroaction, intégration de la culture, encadrement des étudiants, rôle de l'enseignant et tests en ligne. Ces principes seront illustrés à partir d'un cours en ligne depuis 4 trimestres visant l'apprentissage de la lecture du français au niveau débutant, mais ces mêmes principes peuvent s'appliquer à tous les niveaux du FLS.

Sémantique grammaticale du mot *tout*

François PARENT Université Laval, Québec, Canada

Les différentes éditions du mot *tout* posent problème en grammaire traditionnelle et en linguistique moderne parce qu'on n'identifie pas clairement les critères pertinents pour en déterminer la nature dans ses différents emplois. La méthode d'analyse sémantique exploitée dans le cadre de la Sémantique Grammaticale pour résoudre ces problèmes de classement se fonde sur trois types de paramètres d'analyse : ceux de la paradigmatique dont relèvent les composantes des mots ; ceux de la syntagmatique dont relèvent les relations entre ces composantes, et ceux de la syntaxe qui met en

cause les relations entre les concepts qui structurent la phrase. La prise en compte de ces paramètres dans l'analyse des différents emplois de ces homonymes permet de démontrer que la composante lexicale de *tout* peut entrer dans la structuration de trois concepts de nature différente : le nom de valeur qualitative, le pronom de valeur quantitative, et l'adverbe de valeur intensive.

Le virage multimédia

Suzanne PELLERIN Université McGill, Montréal, Canada

À la fin du siècle dernier, l'enseignement des langues à l'université a vécu un virage technologique parfois forcé. Contrairement aux choix pédagogiques résultant de l'observation, de l'expérience, de la recherche et de l'analyse que nous ont proposées les spécialistes depuis les débuts de la didactique, le virage multimédia a obligé les professeurs de langue à monter dans le train à grande vitesse de la technologie moderne sans que personne n'ait eu le temps, ni la possibilité ni même le choix de faire des études préalables sur les implications de ce virage dans l'enseignement des langues. Ce train aveugle aux enjeux économiques avoués a fait fi de la didactique et ne laisse aucune place pour l'objection de conscience. Nous vous proposons une étude comparative entre l'utilisation pédagogique du laboratoire traditionnel audio et celle du nouveau laboratoire multimédia par le biais de deux systèmes auteurs : Speaker et Can-8. Quelles en sont les implications sur les plans notamment de l'enseignement, de l'apprentissage, de l'apprenant, de l'interaction langagière, de la gestion de classe et de l'évaluation ?

Le français abidjanais dans la typologie linguistique

Katja PLOOG université Michel de Montaigne-Bordeaux 3,
France

Il est un lieu commun d'affirmer que le français à Abidjan et en Côte d'Ivoire en général est soumis à une variabilité extrême : depuis les années 70, le FPA, alors décrit comme pidgin, a fait parler de lui dans la littérature linguistique. Aujourd'hui, les vecteurs centripètes semblent engendrer un parler nouveau qui présente une cohésion interne remarquable — et des traits si originaux qu'il reste quasiment opaque au francophone non-local. Mon exposé cherchera à montrer que les seules variations phonétique et lexicale n'expliquent pas cette rupture : un domaine bien plus vaste, celui de l'élaboration actancielle, est en voie de réorganisation. Le corpus est fondé sur des interactions spontanées, recueillies dans une population de jeunes Abidjanais peu instruits, intégralement transcrites en phonétique et étiquetées en vue de leur analyse. A partir de l'observable du premier actant, j'ai étudié l'élaboration structurale de la variété abidjanaise. Un changement semble se confirmer dans deux directions : dans le mot verbal, les positions clitiques sont limitées à deux, dont l'une réservée au sujet ; dans l'étendue phrastique, la position initiale n'est plus désormais réservée au sujet. Les cas les plus douteux — curieusement assez constants — nous incitent à dépasser le constat d'une liberté plus grande en l'absence de norme.

Le français du Québec, ou la conciliation du futur avec
le passé

Claude POIRIER Université Laval, Québec, Canada

Les variétés américaines des langues européennes présentent de grandes similarités. Le français canadien ne fait pas exception : il se rattache à des usages qui avaient cours au ^{xvi}^e et au ^{xvii}^e siècles, il a été grandement influencé par les parlers des régions d'où provenaient les immigrants et il a conservé jusqu'à nos jours de nombreux traits qui ont disparu de l'usage en Europe. La situation linguistique des francophones canadiens est pourtant fort différente de celles des Canadiens anglais, des Américains et des Latino-Américains ; la différence tient au contexte politique et économique, lequel favorise moins la langue française, à la démographie des francophones, qui a perdu son dynamisme d'antan, et au sentiment métalinguistique des locuteurs, marqué par les conséquences de la rupture du lien avec la France. Il ne sera question ici que du français québécois pour assurer l'homogénéité de l'exposé. Nous tenterons d'en brosser un tableau à partir d'une constante qu'on observe depuis le début du ^{xix}^e siècle, l'insécurité linguistique. Le débat sur la norme qui a suivi la publication de dictionnaires d'usage au tournant des années 1990 témoigne de cette insécurité qui imprègne encore les jugements portés sur le lexique. L'exposé sera illustré par des articles de dictionnaires réalisés par l'équipe du Trésor de la langue française au Québec.

Contact des langues, variation et changements linguistiques

Tim POOLEY London Guildhall University, Royaume-Uni

La métropole lilloise a été longtemps une zone de contact linguistique (français, picard, flamand), où le parler local tout en partageant de nombreux traits d'un français vernaculaire plus largement répandu, garde néanmoins des caractéristiques régionales marquées. En dépouillant les diverses sources disponibles — œuvres de dialectologie, travaux de sociolinguistique variationniste, ouvrages pédagogiques, manuscrits médiévaux, commentaires métalinguistiques d'informateurs et d'historiens — il est possible de tracer non seulement les changements phonologiques mais certaines des représentations linguistiques qui semblent les avoir motivés. Me basant sur les modèles des représentations proposées par Houdebine (1996) et Boyer (1996), je me propose d'analyser dans la mesure du possible l'évolution des perceptions et leur influence sur le comportement des sujets. Des études de cas montrent que les perceptions des locuteurs qui jouent un rôle crucial dans les changements linguistiques, peuvent non seulement évoluer à travers les siècles mais pas forcément d'une manière qui correspond à une analyse purement linguistique de ces transformations. Ces discordances sont bien entendu la source la plus importante dans une étude de ce type.

Score et motivation dans l'apprentissage du FLE
Catherine POPE Goldsmith's College, University of London,
Royaume-Uni

L'étude porte sur l'observation d'étudiants de première année de licence et leurs tentatives de reconstruction d'un texte découpé et manipulé à l'aide d'un logiciel qui propose aux apprenants de consulter leur score à tout moment. Les réactions des étudiants à l'affichage permanent de leur score, les étapes de la reconstruction du texte où les apprenants remarquent/ne remarquent pas le score sont étudiées en relation avec leur motivation. Une relation est établie entre les stratégies sélectionnées par les étudiants selon qu'il s'agit d'apprenants motivés ou d'étudiants qui ont davantage de difficultés. La motivation est définie à la suite d'interviews d'étudiants. On considère ensuite l'effet d'un score qui augmente sur la motivation ainsi que le point où un étudiant décide de changer de stratégie. Étant donné l'étendue de la recherche sur la motivation comme facteur principal dans ce qui absorbe les apprenants, une attitude positive à l'égard de la présence d'un score est à encourager. Les commentaires des étudiants qui se disent motivés par la possibilité de lire leur score sont mis en relation avec les scores qu'ils obtiennent (à score élevé, motivation élevée ?) ainsi que la rapidité des progrès. On observe également en quoi la relation entre score et motivation permet à l'étudiant de continuer ou terminer l'exercice. Dans le cas des scores les plus élevés, on montrera comment, au-delà de la grammaire de mots, les étudiants ont la motivation de s'intéresser à la grammaire de texte, comment le souci du mot laisse la place à une réflexion sur l'ordre des mots et sur ce qui constitue un texte.

La variabilité morphologique en français langue seconde
Philippe PRÉVOST Université Laval, Québec, Canada

Il existe actuellement un débat en acquisition d'une langue seconde concernant la nature des grammaires de l'interlangue. La discussion se cristallise autour des propriétés des catégories fonctionnelles. Celles-ci sont notamment impliquées dans la représentation du cas et de l'inflexion, ainsi que dans le déplacement d'éléments (Chomsky 1995). Selon une première hypothèse, certains traits fonctionnels seraient « déficients », ce qui expliquerait la variabilité morphologique au niveau inflexionnel dans la production des apprenants (Beck 1998). Certains verbes apparaissent en effet sous forme fléchiée et non-fléchiée dans leur discours. Pour d'autres chercheurs, il n'y a pas de déficience au niveau des traits des catégories fonctionnelles (Lardiere 1998). La variabilité inflexionnelle serait due à des problèmes de mise en relation des domaines syntaxique et morphologique, mais pas à une représentation syntaxique déficiente. Différentes prédictions issues de ces deux hypothèses sont comparées à partir de données longitudinales de production spontanée du français L2 provenant de quatre apprenants (2 adultes, 2 enfants). Ces données renferment bon nombre de verbes infinitifs et temps utilisés différemment selon l'âge d'acquisition. Pour autant, l'analyse de la distribution des formes fléchies et non-fléchies ne confirme pas l'hypothèse de la déficience, quel que soit l'âge des apprenants.

Le devenir du français en Afrique au 21^e s. : essai de prospective

A. QUEFFELEC Université de Provence, Aix-en-Provence, France

À partir de l'examen de situations significatives et des configurations socio-linguistiques actuelles, ma communication vise à faire un diagnostic et à proposer divers scénarii sur le devenir du français au XXI^e s. La question est en effet moins celle de son devenir qui, au moins en Afrique subsaharienne, paraît assuré (sauf cas limités comme le Rwanda et le Burundi) que des configurations linguistiques qu'il est susceptible de prendre en liaison avec les nouvelles fonctions (véhiculaire national, voire vernaculaire pour des franges de plus en plus grandes d'urbains) qu'il va devoir assumer en raison de l'étiement des langues ethniques et des limites des véhiculaires africains. Le problème se pose en des termes différents au Maghreb où les ouvertures démocratiques actuelles, réelles bien que menacées, amèneront sans doute à une reconnaissance institutionnelle du français, à une meilleure prise en compte des vernaculaires (arabes dialectaux, berbères) et des langues étrangères, et au développement de normes endogènes du français mieux assumées par les décideurs.

Portée de la négation, de la syntaxe à la pragmatique

Dan van RAEMDONCK université Libre de Bruxelles, Belgique

La syntaxe et la pragmatique apparaissent trop souvent coupées l'une de l'autre. Quand une question semble rester sans réponse dans le modèle syntaxique traditionnel, on laisse à la pragmatique tout le champ de l'interprétation. La clef de cette interprétation est dès lors dévolue au contexte : les marques et la structure morphosyntaxiques sont considérées comme peu pertinentes. Pour illustrer notre propos, nous envisagerons la question épineuse de la négation. Il n'entre pas dans le projet de cette communication d'en faire une étude approfondie. D'autres linguistes y ont consacré des développements plus qu'étendus. Ni même de discuter en profondeur des différentes dichotomies que l'étude du sujet a permis de mettre à jour. Nous étudierons surtout l'incidence syntaxique de la négation — qui rejoint une autre dichotomie déjà étudiée, négation de phrase vs négation de constituant (portée syntaxique) — afin de voir s'il est possible de concilier les différentes dichotomies. Il faudra proposer un autre modèle d'analyse syntaxique, qui puisse rendre compte de la complexité du langage. La base de ce système est la notion d'incidence, empruntée à Gustave Guillaume. Ce système devra rendre compatibles et complémentaires les descriptions et explications syntaxiques, sémantiques, et pragmatiques.

Contexte d'apprentissage des langues à Madagascar

Gil Dany RANDRIAMASITIANA

université d'Antananarivo et de Toamasina, Madagascar

Le exposé se propose d'analyser la relation entre l'apprentissage et le contexte d'apprentissage des langues étrangères ainsi que le procès d'appropriation et les structures sociales de participation à l'édification d'une société juste et équilibrée. L'étude porte essentiellement sur les deux langues étrangères les plus utilisées à savoir le français (L2) et l'anglais (L3) dont les statuts sont différents. Après une analyse sommaire de l'apprentissage informel (*acquisition*) et de l'apprentissage formel (*learning*), nous tenterons de répondre à une question liée intimement aux problèmes sociolinguistiques et méthodologiques : dans quelle mesure l'environnement scolaire/extra-scolaire contribue-t-il à l'apprentissage de L2 et de L3 ? Fervente gardienne des pratiques culturelle et linguistique des ancêtres, la société

malgache s'achemine, malgré elle peut-être, vers une société multilingue et multiculturelle. La coopération régionale/international et les technologies de pointe l'exigent. Certes il s'agit d'un processus irréversible qui contribue en un certain sens au développement de la nation malgache mais l'ennui c'est que les deux langues de communication internationale suscitées ne sont ni parlées ni écrites par la population à prépondérance paysanne. Beaucoup de pays africains anciennement colonisés ont vécu et continuent de vivre cette situation déplorable qui dépend en partie des politiques éducative et linguistique.

Analyse conversationnelle et composante vocale du discours

Chantal RITTAUD-HUTINET université de Savoie, France

La recherche en pragmatique, orientée vers l'analyse discursive ou vers l'analyse conversationnelle, a surtout été développée en syntaxe et en sémantique ; ainsi, bien qu'il s'agisse d'oral, la composante phonétique est souvent restée en retrait. Syntacticiens et sémanticiens qualifient volontiers certains faits d'« inclassables » alors que ces faits, à l'audition du texte oral, manifestent clairement telle ou telle fonction ou tel ou tel signifié. En effet, certains chercheurs n'utilisent que la transcription écrite des corpus ; de plus, leur interprétation montre que, pour eux, la version écrite d'un texte oral est un simple transcodage, alors qu'elle est une véritable traduction, donc une interprétation — entre autres, mais entre autres seulement, par l'utilisation des signes traditionnels de ponctuation. Comment s'étonner de l'impossibilité où l'on se trouve d'analyser des faits : soit parce qu'ils ne sont pas exprimés avec des mots, mais des marques sonores, soit parce que la forme ne contient qu'une partie des indices nécessaires à leur compréhension (et encore) ? Je développerai, à partir d'exemples, mon point de vue concernant la place de la transcription écrite des textes oraux spontanés dans la recherche en pragmatique. Je m'attacherai ensuite plus précisément à la description — définition, constitution, fonctions, plans d'application, lieux d'apparition... — de ce que sont les unités sonores signifiantes du discours : les signes vocaux, en utilisant des exemples tirés de corpus d'interactions langagières spontanées en français.

Tours de parole : effets prosodiques de la variation de durée

Julie ROBERTSON University of Aberdeen, Royaume-Uni

La prosodie est un des indices qui permettent aux interlocuteurs de prévoir l'achèvement d'un tour de parole dans la conversation spontanée. Cette communication examinera les résultats préliminaires d'une étude de la conversation des étudiants parisiens à l'université de Paris x, examinant les stratégies prosodiques et pragmatiques des interlocuteurs dans la gestion locale de l'alternance des tours de parole. Les hypothèses principales concernent les indices de l'intensité (dB) et de la mélodie (f0) des énoncés consensuels : Plus la durée de la pause vide qui divise les tours de parole se prolonge, moins il existe une différence d'intensité (dB) entre les deux interlocuteurs. Plus la durée de la pause vide se prolonge, plus il y a une différence de f0 entre les deux interlocuteurs, malgré les différences entre leurs plages mélodiques personnelles. Il paraît aussi que là où on trouve des cas de dispute ou de refus du contenu thématique (témoigné par des indices lexicaux), l'inversion de ces modèles est probable. André-Larochebouvy (1984) suggère que ces instances de dispute et de rejet, « boucles de rétroaction », font partie de la structuration intégrale des échanges, permettant une continuation du discours et évitant la rupture. Cette

étude vise à montrer l'interdépendance des indices prosodiques et de ces boucles aux niveaux lexical et pragmatique.

Types de tâche et analyse d'impact qualitatif sur la négociation

Assia ROLLS European Business School, London, Royaume-Uni

M. Long ainsi que d'autres chercheurs en acquisition de la seconde langue postulent que, bien plus que la modification de l'*input*, la négociation de la communication qui se révèle à travers des ajustements conversationnels tels que les répétitions, les reformulations, les vérifications de la compréhension, les sollicitations d'acquiescement etc. a un impact direct sur l'acquisition de la langue cible. Ma communication se propose donc d'analyser les caractéristiques du travail de pairs et d'explorer l'impact quantitatif et, surtout, qualitatif de la présence de ces occurrences dans 3 types de tâches de communication entreprises par plusieurs dyades d'apprenants dans un milieu guidé de niveau universitaire. Les types d'activités consistent en, 1° une activité d'échange d'information, 2° une activité où les apprenants trouvent mutuellement la solution à un problème et 3° une activité hybride — c'est à dire une activité qui commence par un échange d'informations et qui se termine par une prise de décision commune pour régler un problème. Ma communication essaie de répondre aux questions suivantes : Quels sont les problèmes rencontrés dans l'interaction de pairs dans un milieu institutionnel ? Quelles stratégies les apprenants utilisent-ils pour faire face à ces problèmes ? Quel type de tâches se prête le plus à la négociation de la communication à travers les caractéristiques discursives mentionnées ci-dessus et quel impact, s'il en existe, exercent-elles sur l'acquisition de la langue cible ?

Je simule, tu simules, il simule...

ou comment (re-) apprendre le français de manière interactive

Evelyne ROSEN université Paris III, France

Entre le jeu de rôle à la portée restreinte et la simulation globale aux contraintes spatio-temporelles non négligeables, un continuum ne pourrait-il être établi, permettant à tout enseignant de français (langue étrangère et langue maternelle) d'adapter à sa situation de classe (et d'adopter) une pratique pédagogique ludique ? Fondée sur des simulations d'un forum automobile sur le thème de « la voiture du futur », mises en place auprès de trois publics en situation d'enseignement / apprentissage du français (FLE à l'École des Langues Étrangères de Wuhan (Chine) ; français sur objectifs spécifiques à l'Université Polytechnique de Wuhan ; Français langue maternelle sur objectifs spécifiques au Centre de Formation d'Apprentis aux métiers de l'Industrie, Paris), une analyse des interactions enregistrées nous a amenée à mesurer l'impact de cette technique pédagogique sur la restructuration des compétences des apprenants et à mettre en place un canevas de simulation en trois phases modulables selon les publics et les situations de classe. Nous proposons d'exposer le détail de cette pratique, de l'illustrer par des exemples de simulations réalisées en Zone d'Éducation Prioritaire (acquisition du français langue maternelle) ainsi qu'à l'École Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs (acquisition du FLE) et d'observer dans quelle mesure est ainsi entreprise une restructuration collective des savoir dire, des savoir faire et également des savoir être.

L'acquisition des catégories fonctionnelles en FLS
Sarah RULE University of Southampton, Royaume-Uni

Cette communication présentera les résultats d'une étude transversale d'apprenants anglophones de FLS (L2) en milieu instruit. Le but est d'analyser l'interlangue d'apprenants de différents niveaux (de niveau débutant à niveau universitaire). Les structures linguistiques étudiées comprennent la négation, la place des pronoms objets clitiques, la place des adverbes, et l'inversion dans les structures interrogatives. Cette étude se situe dans le cadre des débats actuels sur le développement des catégories fonctionnelles en L2, et a pour objectif d'examiner leur rôle dans l'acquisition du paramètre du déplacement verbal. Plus particulièrement, les diverses positions théoriques adoptées seront discutées, telles que la position de Schwartz & Sprouse (1994, 1996) Transfert complet/Accès complet, la position de Vainikka & Young-Scholten (1994, 1996) selon laquelle les catégories fonctionnelles ne sont pas disponibles dès le début de l'apprentissage, la position de Eubank (1993, 1994) affirmant que les traits des catégories fonctionnelles ne sont pas spécifiés au départ, et l'hypothèse de Déficience Locale de Beck (1997). Nous suggérons qu'une approche minimaliste puisse enrichir notre compréhension du statut des traits fonctionnels inaccessibles (Tsimpli 1997), ainsi que des domaines où la Grammaire Universelle ne fonctionne pas. Cette approche peut aussi nous aider à mieux comprendre pourquoi les apprenants semblent parfois accepter deux valeurs paramétriques contradictoires en même temps.

Les séquences /s/ + obstruante : stabilité et instabilité

Rodney B.K. SAMPSON Bristol University, Royaume-Uni

Dans l'histoire phonologique du français, l'évolution de la séquence consonantique /s/ + obstruante en position initiale est remarquable. Cette séquence, tout à fait usuelle dans le latin classique (*spero*, *scutum*, etc.), s'est vue adapter pendant les premiers siècles de notre ère par le truchement de l'ajout d'une voyelle prosthétique /i-/, elle-même transformée plus tard en /e-/. Ce type de prothèse, toujours bien ancré dans la quasi-totalité des parlers occitans et ailleurs en roman (notamment dans l'ibéroroman), restera en pleine vigueur dans les variétés de la langue d'oïl jusque vers la fin du Moyen Age. Pourtant, au cours du 16^e siècle cette règle connaît un recul rapide pour disparaître totalement de la phonologie du français standard du 17^e. Dans cette double évolution, le français suit un chemin propre à lui dans le contexte des langues romanes. Les deux étapes, apparition et disparition apparemment rapide, de la règle phonologique de prothèse vocalique ne sont pas sans poser d'importants problèmes explicatifs. Il sera de notre propos d'explorer les facteurs tant linguistiques que sociolinguistiques qui ont pu déterminer le sort curieux de cette règle dans l'histoire de la langue française.

Perception des voyelles nasales par les étudiants
américains

Gladys E. SAUNDERS University of Virginia, États-Unis

L'audition occupe une position-clef dans le processus de communication, et par là forcément aussi, dans le processus de l'enseignement et de l'apprentissage des langues. Si les apprenants doivent imiter correctement la prononciation du modèle donné, ils doivent en premier lieu être capables de percevoir avec précision le modèle donné. Plus cette identification de leur part est précise, plus il leur est facile de

comprendre le contenu sémantique du modèle donné, et d'imiter la prononciation de ce modèle. Le présent travail met en question la corrélation entre la variation phonologique du français et la faute auditive de l'apprenant américain. Il part de l'hypothèse que la NASALITÉ est une des dimensions de la phonologie française qui s'adaptent bien à la variation, et par conséquent pourrait présenter une difficulté du point de vue de l'audition pour les étudiants américains. La recherche décrite ici a pour but d'examiner cette hypothèse. Jusqu'à quel point les apprenants du français (du niveau intermédiaire-avancé) sont-ils capables de distinguer les deux voyelles nasales postérieures « ON » ~ « AN » dans divers contextes (surtout si les locuteurs français prononcent ces deux voyelles de façon très proche) ? Voilà la première question, celle qui a motivé l'expérience sur laquelle cette étude est basée. L'expérience consistait (1) d'une série de tests auditifs, que j'ai fait passer à deux groupes d'étudiants américains (tous inscrits dans un cours de phonétique française durant le printemps de 1999) ; et (2) d'une analyse de fautes. Les tests avaient pour but de discriminer les voyelles nasales ; et l'analyse, de trouver les explications de la mauvaise perception auditive.

Aspects phonétiques et grammaticaux de compréhension en

FLE

Manuel SINOR

Dublin City University, Eire

Une étude quantitative fut menée auprès d'apprenants avancés afin d'examiner la possibilité de liens entre leur compréhension auditive dans la langue étudiée et, d'une part, leurs aptitudes phonétique et grammaticale (telles que les mesure le *Modern Languages Aptitude Test*), d'autre part, leur compétence globale dans la langue-cible. Une série de tests fut proposée à quarante-cinq étudiants de français d'une université irlandaise : un test d'aptitudes phonétique et grammaticale, un *C-Test* conçu afin de mesurer la compétence générale des sujets en français et un test de compréhension auditive comprenant des tâches phonétiques et grammaticales en français. Les résultats de l'étude révèlent des corrélations statistiques minimales entre l'aptitude phonétique et la capacité à distinguer les sons dans la langue apprise, ainsi qu'entre l'aptitude grammaticale et l'efficacité du traitement morpho-syntactique des phrases perçues dans la langue-cible. En revanche, cette même capacité des apprenants à reconnaître et interpréter la morpho-syntaxe du français parlé est en corrélation positive et modérée avec le niveau général de leur français. Une analyse plus poussée de cette micro-compétence indique que les sujets ayant les plus faibles scores dans le test d'écoute en français ont aussi du mal à identifier et interpréter les morpho-phonèmes flexionnels de cette langue, comme par exemple les désinences du singulier et du pluriel.

L'assimilation de voisement dans les consonnes du français

Rosalind TEMPLE

York University, Royaume-Uni

Cette étude provient d'une étude plus étendue de la variabilité des obstruents du français (p, t, k, b, d, g, f, s, G, v, z, F/). L'opposition de sonorité qui divise ces phonèmes en deux séries est dite neutralisée lorsque ceux-ci précèdent immédiatement une deuxième obstruente, par exemple la suite phonémique padsũ, dans (*j'ai*) pas de sous, est prononcé [patsũ]. Cependant, dans la parole non soignée, la réalisation phonétique des obstruents dans de telles conditions diffère souvent des descriptions proférées dans les œuvres pédagogiques et théoriques, qui présentent

cette neutralisation comme une règle invariable d'assimilation totale. Or, cette intervention présentera des résultats tirés d'analyses variationnistes (sociolinguistiques) de données historiques (tirées de l'*Atlas linguistique de la France*) et contemporains, qui montrent que l'assimilation est loin d'être invariable et loin d'être totale. Je discuterai les conséquences de ces résultats pour la description phonologique du français et leurs implications méthodologiques et théoriques plus générales, aussi bien pour la sociolinguistique que pour la phonologie.

Français des Anglo-montréalais : L2, non plus langue étrangère

Pierrette THIBAUT Université de Montréal, Canada

Cette conférence portera sur le bilinguisme français-anglais des Anglo-montréalais, projet sur lequel j'ai travaillé avec Gillian Sankoff depuis 1993. En gros, nous visons à montrer : 1° que la minorité anglophone au Québec se distingue des autres minorités, en ce que son identité et sa langue maternelle ne sont pas stigmatisées ; 2° que le français s'est récemment ajouté à son répertoire linguistique de communauté avec ses propres normes quant à L2, et 3° que des pressions sociales la poussent vers le bilinguisme et non pas vers l'assimilation. Nous explorons ces hypothèses en analysant 1° leurs productions en français (et en les comparant à celles des Québécois francophones, mais aussi à celles de locuteurs de L2 d'ailleurs) ; et 2° les réactions que des membres de leur communauté aussi bien que les membres de la majorité francophone ont par rapport à leur accent et à leur niveau de compétence en français.

Étudiants de FLS, français familier : influence sur la prononciation

Alain THOMAS University of Guelph, Ontario, Canada

Cette communication s'inscrit dans le cadre d'une recherche sur les progrès linguistiques accomplis par des étudiants de FLS qui passent leur 3^e année universitaire en France, par rapport aux résultats obtenus par leurs camarades qui choisissent de rester étudier en Ontario. Pour les deux groupes — comprenant en tout 87 sujets provenant de 7 universités sud-ontariennes — les progrès sont mesurés grâce à un test de compétence orale et de connaissance générale du français, administré au début et à la fin de l'année universitaire. La communication proposée se limite à l'aspect phonétique de la production des étudiants, en particulier la liaison, *il* pré-consonatique et *ne* de la négation. Après avoir fait le bilan de la situation générale à partir des résultats de l'enquête, on examinera les différences entre le groupe expérimental (3^e année en France) et le groupe de contrôle (3^e année en Ontario) pour déterminer les influences respectives du vernaculaire et du français standardisé sur la performance de nos étudiants. Les tendances observées devraient mener à une réflexion sur la place du français populaire dans nos programmes universitaires.

La «faute » : sentiment de culpabilité un frein à l'acquisition

C. Zéphirin TOSSA Université Nationale du Bénin

Dans le processus d'acquisition d'une langue seconde, les aspects psycholinguistiques prennent une place de choix (Caron 1989). L'un des sentiments les plus singuliers de ces aspects psychologiques est la peur de la « faute ». Au Bénin, où le français est une langue seconde essentiellement apprise à l'école, la peur de la faute se traduit par un comportement que nous considérons comme étant un sentiment de culpabilité et qui influe considérablement sur la progression de l'acquisition de la langue française par les élèves. Le sentiment de culpabilité est un phénomène psychologique qui peut déterminer, pour une large part, le comportement d'un individu. Ce sentiment est lié au concept de « faute ». On peut donc poser la problématique du sentiment de culpabilité éprouvé par un individu quand il commet une faute dans le processus d'acquisition d'une langue seconde. Nous allons analyser ce phénomène de fautes en nous basant sur des observations faites dans des écoles du Bénin et sur quelques données constituées pour l'essentiel de copies d'élèves. Ce que nous soutenons, c'est qu'il existe des manières qui créent des sentiments de culpabilité chez les apprenants et que ceci constitue un frein dans le processus d'apprentissage de la langue seconde.

L'accès à la connaissance automatisée d'une deuxième langue

R. TOWELL University of Salford, Royaume-Uni

Je présenterai les résultats d'une étude qui cherche à établir jusqu'à quel point les apprenants avancés du FLE sont capables de retrouver les éléments de cette langue lorsqu'ils entreprennent une activité qui exige la représentation de plus de renseignements que ceux qui peuvent être retenus dans la mémoire à court terme. Cette recherche a été entreprise dans le but de mesurer le degré d'automatisme présent dans l'interlangue d'un apprenant avant et après un séjour en pays francophone. Nous avons demandé aux douze apprenants sujets de cette étude de reproduire douze courtes mini-histoires tout de suite après les avoir entendues. Cette activité a eu lieu avant et après leur séjour à l'étranger avant d'être entreprise dans la langue maternelle une année plus tard, à la fin de leur 4^e année d'études. Une comparaison entre les trois performances révèle que les apprenants avancés n'atteignent pas le même niveau qu'en langue maternelle, qu'ils ont tous tendance à atteindre un niveau comparable, malgré des différences considérables au départ, et que ceux qui avaient le moins automatisé leurs connaissances linguistiques avant de partir sont ceux qui augmentent leur score le plus. La comparaison entre les niveaux démontre que certains aspects deviennent automatiques plus facilement que d'autres : les apprenants reproduisent sans trop de problèmes les éléments lexicaux mais négligent les quantificateurs et les temps. La comparaison avec la langue maternelle démontre que ces derniers aspects sont reproduits pratiquement au même niveau. Ceci indiquerait que les processus qui sous-tendent l'acquisition d'une première et d'une deuxième langue ne sont pas les mêmes.

De l'article « zéro » vers la maîtrise de tout le système de l'article

Marc TSIRLIN

Université de Haïfa, Israël

Il est de notoriété publique que même les personnes parlant assez bien le français font des fautes sur l'emploi de l'article. Quant aux cas de l'absence d'article, la plupart des apprenants n'y voient qu'un long inventaire d'exemples plutôt hétéroclites, se trouvant en dehors de l'emploi normal, pour ainsi dire, de l'article. Les manuels de grammaire normative ne font souvent que renforcer cet état de choses. Dans notre intervention, nous essayerons de démontrer qu'en enseignant l'article français on devrait : tenir compte de l'existence de l'article zéro en tant qu'élément réel du système de l'article ; délimiter l'article zéro d'avec toutes sortes d'absences d'article ; apprendre à employer les articles dits « intermittents » qui n'étant ni article zéro ni absence d'article, restent les éléments importants du système en question. L'étude des trois phénomènes linguistiques mentionnés basée autant sur le minimum nécessaire d'explications théoriques que sur l'analyse pratique d'une quantité suffisante d'exemples, amène nos étudiants au maniement conscient de chaque forme (soit-elle explicite ou implicite) d'article, en assurant la compréhension plus complète du fonctionnement de tout le système de l'article.

Conflits de norme dans la promotion du français en Louisiane

Albert VALDMAN

Indiana University, États-Unis

La Louisiane, comme les îlots franco-ontariens, constitue une communauté francophone de seconde diaspora. En effet le français introduit directement de France lors de l'établissement de la colonie au début du XVIII^e siècle subit assez rapidement l'influence des autres communautés francophones du Nouveau Monde, d'abord le français vernaculaire de la Nouvelle France (le Québec), puis un demi-siècle plus tard, celui de l'Acadie. Mais le français de référence (FR), qui, comme cela se passait dans la métropole, superposé aux variétés vernaculaires, assumait les fonctions supérieures (administration, éducation, communication écrite, véhicule des sciences et de la technologie), dut céder ce rôle à l'anglais. La dominance de l'anglais s'est accompagnée non seulement de l'évincement du FR mais aussi du recul des variétés vernaculaires et de leur étiolement. Une évolution politique favorisant aux États-Unis le respect des spécificités culturelles et linguistiques des groupes minoritaires s'est traduit par la réintroduction dès 1968 du FR par le biais de l'école sous l'égide du CODOFIL (Conseil pour le Développement du Français en Louisiane). Mais, si le FR sert aujourd'hui de norme dans le domaine scolaire, son utilisation dans une littérature locale naissante se heurte à la concurrence de normes endogènes, en particulier la norme dite acadienne reliant le Triangle francophone de la Louisiane à sa mère partie en partie mythique, l'Ancienne Acadie de la période coloniale. Cette présentation offrira une description de la situation sociolinguistique actuelle de la francophonie louisianaise. On traitera de l'élaboration d'une norme écrite reflétant les parlers vernaculaires par un processus d'accommodement au FR. On soulignera chez les auteurs cadiens impliqués dans la promotion du parler local le contraste entre une attitude conservatrice envers la graphie et une grande ouverture envers l'inclusion de traits lexicaux et syntaxiques vernaculaires dans cette norme écrite.

Approche sociolinguistique des marques métadiscursives

Diane VINCENT Université Laval, Québec, Canada

Cette étude des énoncés métadiscursifs construits avec *dire* s'inscrit dans le cadre d'une recherche sur l'analyse des marques explicites de la construction du sens dans la conversation spontanée. Deux objectifs sont visés : 1° associer les formes métadiscursives aux fonctions qu'elles jouent dans la construction du sens; 2° montrer comment l'approche sociolinguistique, qui contraint à rendre compte de toutes les occurrences des marques métadiscursives produites dans de vastes corpus, permet de dégager des tendances qui pourraient échapper à l'analyse strictement textuelle. Notre corpus regroupe quelque 2 660 occurrences d'énoncés construits avec le verbe *dire* réparties en une douzaine de formes principales et plus de 130 formes plus rares. Grâce à cet ensemble d'énoncés extraits du corpus Montréal 1984, nous entrons dans les domaines – qui se chevauchent souvent – de la reformulation, de la définition, de la correction, de la rectification, de la modalisation et de la ponctuation du discours. Pour dégager les fonctions, nous tiendrons d'abord compte de la dimension interactionnelle en distinguant, d'une part, les demandes adressées au locuteur sur le sens à donner à un mot, à un discours, à une action, à une émotion (*Qu'est-ce que tu veux dire par X? Est-ce que tu veux dire X?*) et, d'autre part, les instructions d'interprétation émises par le locuteur pour expliquer, modifier, nuancer son message de façon satisfaisante pour lui-même et pour l'interlocuteur (*je veux dire, c'est-à-dire, ça veut dire, faut dire, comment dire, pour dire*). Nous posons comme hypothèse que la forte concentration de formules métadiscursives signifie que certains locuteurs possèdent un haut degré de sensibilité à leur propre production discursive et que ces formules agissent à divers niveaux, au regard de leurs fonctions respectives, dans la réinterprétation des énoncés.

Analyse des voyelles nasales du français du sud-est de la France

Anne VIOLIN Purdue University, Indiana, États-Unis

Le débat sur les voyelles nasales est au cœur de la recherche dialectologique sur le français de France (Landick 1996, Taylor 1996 et 1997). Dans cette lignée, j'étudie en détail les voyelles nasales de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur grâce à des enregistrements effectués en décembre 1996 lors de repas. L'analyse auditive et acoustique des huit sujets montre une variation allant de réalisations similaires au français de l'Académie française jusqu'à des réalisations différentes dans la qualité et la nasalisation des voyelles. Ainsi, certaines voyelles sont plus fermées, d'autres plus ouvertes, d'autres plus avancées que celle du français de l'Académie française. De même, certaines voyelles sont nasalisées, d'autres, nasalisées suivies d'une fermeture nasale, d'autres sont orales. L'analyse quantitative préliminaire des résultats, exprimés en pourcentages, montre que plusieurs facteurs, linguistiques (environnement phonétique) ou non-linguistiques (sexe du sujet, âge, éducation ou mobilité), entrent en jeu dans ces réalisations. Les résultats suggèrent que les facteurs phonétiques ne jouent pas toujours un rôle. Ils montrent aussi l'importance des facteurs non-linguistiques: les plus jeunes et les plus âgés, les sujets peu éduqués ou peu mobiles ont tendance à prononcer moins de réalisations similaires au français de l'Académie française.

Attitudes envers les anglicismes en francophonie

Yves WAHL université de Tel-Aviv, Israël

Cette communication posera une question simple : la tradition de conservatisme linguistique française, pour autant qu'elle soit encore vivace, est-elle reflétée dans les quatre coins du monde francophone ? Nous examinerons les résultats d'une enquête

menée en Europe et en Afrique sur, entre autres, les attitudes des locuteurs envers l'influx d'anglicismes dans la langue française ? S'agit-il d'une menace pour l'avenir et la vitalité de la langue ? Convient-il de réagir ? Nous démontrerons que les attitudes envers la langue française sont extrêmement similaires en Afrique et en France, que les idées si répandues de la clarté et de la logique de la langue française sont encore bien vivantes. Nous démontrerons, cependant, que les attitudes envers les anglicismes et le changement linguistique en général sont radicalement différentes dans les deux zones, que les Français sont bien moins conservateurs que les idées préconçues nous laisseraient supposer. Plus surprenant est le fait que malgré les énormes différences entre les différents pays examinés (Bénin, Cameroun, Sénégal, Madagascar), les réponses africaines manifestent une grande cohérence, plus grande encore que les différentes régions de la France. Nous tenterons de fournir quelques explications à cette unité attitudinale — l'environnement linguistique et les systèmes éducatifs par exemple — avant de conclure par la notion explicative générale de « conscience linguistique ».

Statut lexical d'une règle post-lexicale, et
inversement : la liaison
Douglas WALKER Université de Calgary, Canada

La distinction entre règles lexicales et règles post-lexicales continue à occuper une place importante en théorie phonologique, où l'on identifie deux ensembles de propriétés qui servent à distinguer, du moins dans le cas idéal, ces deux catégories de règles. Parmi ces propriétés se trouvent l'accès à la catégorisation morphologique, la présence des exceptions, le fonctionnement à travers les frontières de mot ou l'ordre d'application. La liaison en français semble mettre en question cette division : l'analyse de la liaison fait référence en même temps à des caractéristiques des règles lexicales et à certaines propriétés des règles post-lexicales. Un résumé des contraintes structurales qui régissent la liaison nous amène à examiner de nouveau la distinction lexicale/post-lexicale. Cet examen nous permet de conclure que, telle qu'elle est formulée, cette distinction n'est plus valable ou bien que l'on doit reconnaître, en français, l'existence d'une exception à la taxonomie qui a fait ses preuves dans d'autres domaines.

Gestion d'une crise: savoir-faire de l'intermédiaire culturel

Geneviève ZARATEENS de Fontenay / St Cloud, France

On appelle intermédiaire culturel celui qui inscrit ces choix de vie personnels dans la relation entre deux ou plusieurs langues et cultures. Sont ici présentés le cas de ceux qui, occupant à titre professionnel des positions d'influence, ont eu à gérer la crise géopolitique suscitée par les essais nucléaires français dans le Pacifique en contexte franco-australien. Seront en particulier présentées leur attitude pendant la crise et la relation qui peut être faite entre celle-ci et leur expérience personnelle et professionnelle, présentées en terme de capital plurilingue et pluriculturel.